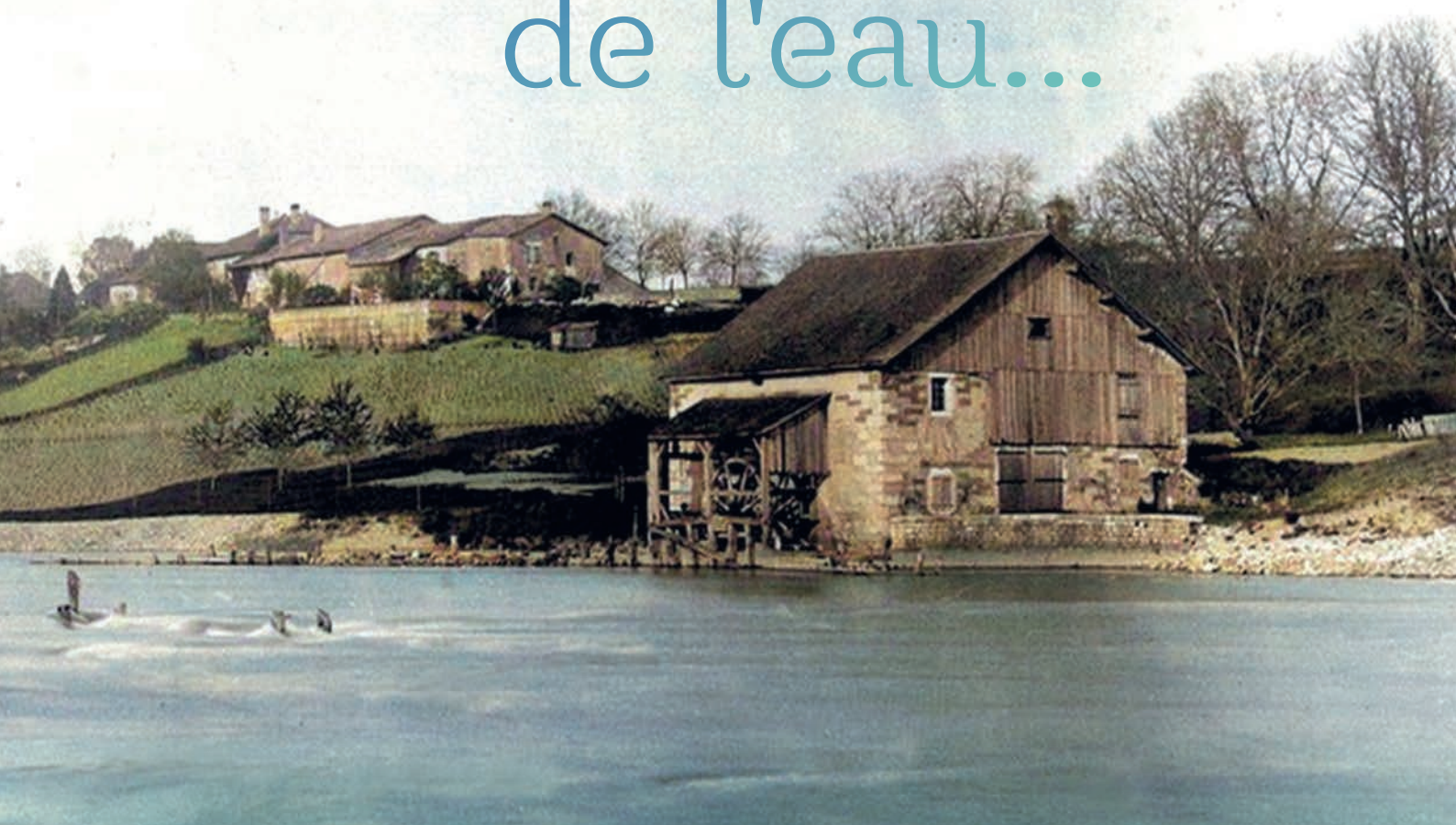


Chancy au fil de l'eau...



HISTOIRES D'EAU

Un moulin, une savonnerie, un lavoir : le dossier nous parle d'eau et d'histoire(s) qui ont marqué la vie à Chancy. Les textes et les photos témoignent d'un passé largement méconnu et mettent en lumière le moulin Roget récemment acquis par la Commune. Sans oublier les fontaines, photographiées d'en « eau » ! Une invitation à les découvrir ou redécouvrir.

P. 7-13

TRANSPORTS PUBLICS

Le bus fait partie de notre quotidien. Pour un grand nombre de personnes, il est indispensable. Mais que sait-on des moyens de transport qui l'ont précédé ? Henri Gautschi livre une rétrospective partant de l'inauguration de la ligne de tram à vapeur, en 1889, jusqu'à la mise en service des bus, en 1938. Un parcours dans le temps, richement illustré.

P. 28-29

ENVIRONNEMENT

A l'initiative de l'association Zero Waste, l'école de Chancy a participé, pendant le mois de novembre, à différentes actions autour des déchets de la récréation. Quatre élèves rendent compte du ramassage, de l'analyse et du tri de ces déchets. Des résultats surprenants qui interpellent et incitent à l'action !

P. 31

VIE POLITIQUE	3	KIDS	26
• L'Edito du Maire	3	• Les épatantes aventures de Monsieur Patate	26
• Décisions du Conseil municipal	4		
• Rapports des Commissions	4-5	CULTURE	27
• Des nouvelles du P'tit café	5	• Les BrunChancy, c'est vous !	27
• Informations sociales	6		
		HISTOIRE	28
DOSSIER « HISTOIRES D'EAU »	7	• Les transports publics pour se rendre à Chancy	28-29
• Des moulins aux fontaines, Chancy au fil de l'eau	7-8		
• Histoires coquines de moulins	9	ENVIRONNEMENT	30
• Une savonnerie...	10	• Quinzaine de l'urbanisme : une balançoire à la frontière de Chancy	30
• ... et un lavoir au bord du Rhône !	11	• Novembre, le mois des déchets	31
• Le jeu des 8 fontaines	12-13		
		BON À SAVOIR	32
ÇA BOUGE AU VILLAGE	14	• Agenda communal	32
• Regards sur des personnalités de Chancy		• BD La Vie.com : « Eau de vie »	32
Ruth Babel et Françoise Maendly : toute une vie au service des chats	14-15	• Infos utiles	33-35
Rencontre avec David Badstuber, garde de l'environnement	16-17		
• Journée de la propreté 2022	18		
• À la belle Escalade !	19		
• Un million d'étoiles, la solidarité jusqu'au bout du canton	20		
• Les pompiers fondent pour le Téléthon	21		
• Calendrier virtuel de l'Avent	21		
• La bibliothèque en fête	22		
• Repas des partenaires	23		
AÎNÉS	24		
• Quand la Commune invite ses Aînés...	24		
• Bienvenue à l'ASC !	25		

Impressum

Journal officiel de la Commune de Chancy

n° 48 – 1^{er} semestre 2023

Editeur responsable : Commission des Relations publiques et de la Communication
Coordination : Béatrice Despland – T. 078 853 08 49 – beatrice.despland@chancy.ch
Ont participé à ce numéro : Patrick Bouvier, Chloé Baillif, Mireille Calame, Béatrice Champod, Béatrice Despland, Soraya Djelloul, Dorian, Emma, Aurélie Epiney, Henri Gautschi, Christian Huber, Maël, Joëlle Noverraz, Jennifer Paracchini, Martine Pasche, Journal Synergies, Ulysse
Graphisme et mise en pages : Siska Audeoud, Hadès graphisme
Impression : Imprimerie G. Chapuis S.A.
Parutions : 2 fois par an + 1 numéro Spécial Environnement
Tirage : 650 exemplaires
Distribution : Association des Seniors de Chancy + BUPP

L'Edito du Maire



Depuis le 15 mars, votre Exécutif est enfin au complet avec l'élection de M^{me} Martine Pasche. Le travail d'équipe est essentiel et les enjeux auxquels notre Commune devra faire face durant les prochaines années nécessitent une collaboration renforcée entre l'Exécutif et le Conseil municipal. Tous ces défis qui nous attendent sont autant d'occasions de déployer nos capacités d'adaptation, d'innovation et d'anticipation. Nul doute que d'ici les prochaines années nous aurons, à l'unisson, renforcé le rayonnement et l'image de Chancy, dynamique et prospère.

Chancy est plus forte lorsque nous cherchons à nous entendre, à nous respecter plutôt qu'à nous fâcher et à nous diviser. Chancy est plus forte lorsque ses habitantes et habitants participent et construisent ensemble plutôt que de se plaindre et se lamenter. Je suis convaincu que nous devons toutes et tous regarder dans la même direction pour continuer à préparer le futur, avec sérénité, enthousiasme et ardeur.

L'ambition commune est celle d'un développement maîtrisé, harmonieux et durable et nous devons relever tous ces défis avec vous. Notre fonction commune, qui est aussi notre but, est d'agir pour améliorer le bien-être de nos communiens. L'Exécutif tient à affirmer sa volonté de dialoguer de manière constructive avec le Conseil municipal, afin que les projets et les prestations correspondent aux besoins de la popu-

lation. Nous devons travailler dans le respect mutuel et favoriser une transparence active ainsi les échanges doivent avoir lieu dans un esprit de concertation. Je tiens à saluer le travail remarquable accompli jour après jour par le personnel communal. Il n'empêche que nous pouvons parfois nous tromper, collectivement et consensuellement. Mais je reste persuadé que nous aurons pris la décision que nous avons trouvée la plus juste au moment où elle nous a été proposée et avec les connaissances que nous avions à ce moment-là, dans notre vision du bien communautaire.

De nombreux dossiers sont étudiés, seront affinés et se concrétiseront au fil des mois. C'est un travail quotidien rendu particulièrement complexe par sa diversité. Par ailleurs, nous souhaitons défendre une commune solidaire et durable. Nous avons la forte volonté de continuer à soutenir les associations, qui restent des partenaires incontournables dans toutes les politiques publiques. Nous avons également aménagé notre Commune pour favoriser les rencontres et les moments de partages, nous sommes en effet convaincus qu'une

commune vivante est une commune dans laquelle les gens peuvent se rencontrer. Nous souhaitons une commune responsable s'engageant à préserver une gestion saine des finances publiques et à maîtriser sa dette, contrôler ses dépenses, gérer les coûts tout en maintenant la qualité des prestations et en assurant le développement.

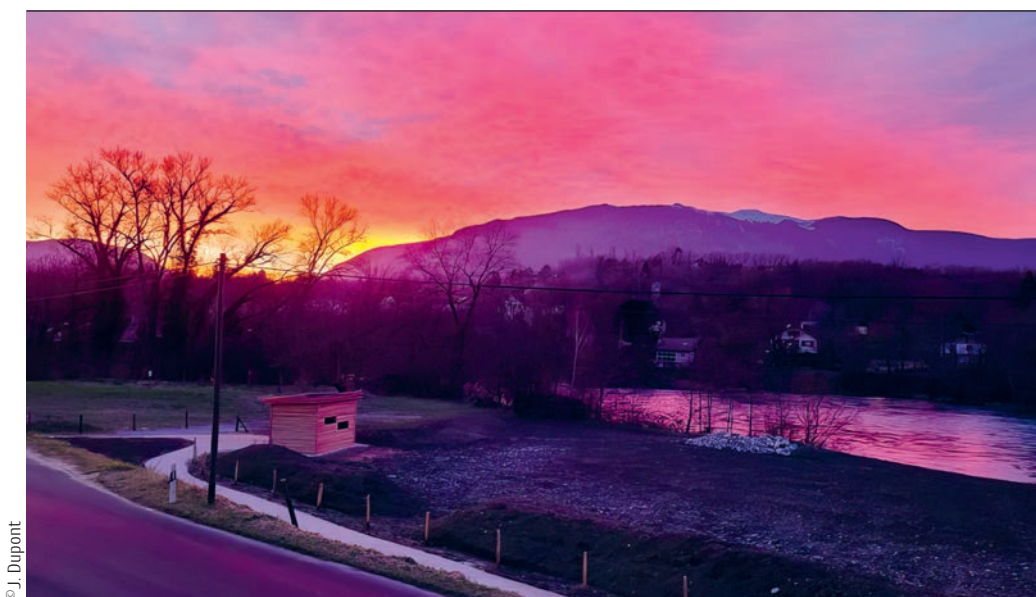
Finalement, nous gardons le rythme pour fidéliser une politique environnementale exigeante avec pour objectif d'obtenir le label « Cité de l'énergie or ». Récemment, nous avons acquis le bâtiment du moulin Roget afin de conserver ces monuments historiques qui ont fait et continueront à faire l'histoire de notre région.

C'est animé de cet esprit de rassemblement et de confiance dans l'avenir que je vous remercie toutes et tous pour votre attachement à notre collectivité. Et comme toujours, pour terminer, un dicton : « le succès n'est pas final, l'échec n'est pas fatal, c'est le courage de continuer qui compte »

Winston Churchill.

Vivez vos rêves. Vive Chancy ! ■

Patrick Bouvier



© J. Dupont

Rapports des Commissions



Territoire et constructions

La Commission a traité les sujets suivants :

Projet l'OASIS, route de Bellegarde

Le plan de quartier est à l'étude. Dans un premier temps le passage pour piétons sera réalisé, entre la Mairie et le Temple, permettant d'éviter le « goulet » de la route de Bellegarde. Les travaux d'aménagements débuteront sitôt le plan d'urbanisme accepté.

Projet Le Virage - aménagement restaurant et logements

Le projet est en cours d'étude auprès des architectes et le restaurant reste en exploitation jusqu'à fin août.

Groupe scolaire L'enveloppe extérieure est finie, le reste des travaux continuera durant les prochaines vacances scolaires.

Chaufferie centrale En vue d'améliorer le rendement de cette chaufferie et de pouvoir raccorder des nouveaux clients, une pompe à chaleur est à l'étude.

Parking Une étude globale sur le parcage des voitures a été mandée par la Commission.

P'tit café La gérance du P'tit Café a été mise au concours ; la Mairie choisira parmi les 8 candidats qui ont répondu. ■

Pour la Commission,
Pierre Meylan, Président



Finances

Lors de sa séance du 13 décembre 2022, le Conseil municipal a approuvé le budget de fonctionnement de la Commune pour l'année 2023.

Le travail de la Commission des finances consiste à utiliser prudemment les deniers publics, tant pour assurer le fonctionnement quotidien de la Commune (salaire des employés communaux, entretien des bâtiments, entretien ou remplacement du matériel des pompiers, sortie pour les écoliers, etc.), qu'en répondant aux demandes des différentes Commissions qui présentent de nombreux projets pour améliorer et rendre plus agréable la vie des habitants (organisation de manifestations pour toutes les générations, amélioration de la sécurité, subventions aux diverses associations du village, etc.).

Et bonne nouvelle, comme depuis le début de la législature, le budget présenté pour 2023 présente un petit excédent de revenus de CHF 642.-, tout en ayant répondu aux différentes demandes des Commissions. ■

Pour la Commission,
Frank Merlon, Président

Dans ses séances d'octobre à décembre 2022, le Conseil municipal :

- ➡ a approuvé par 9 oui et 3 abstentions, le crédit de CHF 1'040'000.- destiné à l'acquisition de la parcelle n° 2913 de la Commune d'Avully et sa dépendance, soit la parcelle n° 3550 de la commune de Chancy, sise chemin des Plattières 5
- ➡ a accepté à l'unanimité, le crédit d'engagement complémentaire de CHF 111'394.60 pour couvrir les travaux relatifs à la construction d'un kiosque, sis chemin de la Ruette 9, parcelle n° 2534
- ➡ a accepté à l'unanimité, le crédit d'engagement complémentaire de CHF 46'929.02 pour couvrir les travaux relatifs au réaménagement du chemin des Carrés
- ➡ a accepté à l'unanimité, la proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2023, au taux des centimes additionnels, ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter
- ➡ a accepté à l'unanimité, la proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2023
- ➡ a accepté à l'unanimité, la proposition relative à l'ouverture du crédit destiné au versement de la contribution annuelle au FIDU pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises

Prochaines séances du Conseil municipal :

16 mai et 13 juin



Affaires sociales, solidarité, sports et loisirs

La Commission a soutenu différents projets en automne dernier, dont la désormais annuelle fête des sorcières et le calendrier de l'Avent virtuel.

Elle a également développé un partenariat avec le parascolaire et le potager Miam en vue de l'événement Un million d'étoiles qui s'est déroulé au début du mois de décembre 2022.

Elle se réjouit de la création d'un nouveau comité au sein de la Jeunesse de Chancy, motivé à organiser diverses manifestations, telle qu'a été proposée la fête de l'Epiphanie en janvier 2023.

Par anticipation aux longues vacances de Pâques 2023, la Commission a sollicité la venue de la YoYo mobile : une camionnette itinérante proposera aux enfants de 4 à 12 ans des activités ludiques et encadrées durant sept après-midi. ■

**Pour la Commission,
Aurélie Epiney, Présidente**



Circulation, mobilité et sécurité routière

Nous prévoyons d'installer, en cours d'année, 2 miroirs routiers supplémentaires à Chancy afin de faciliter la sortie des usagers de la route depuis des chemins ayant une visibilité restreinte :

- sortie chemin de l'Ecole hauteur piscine ;
- sortie chemin des Bouveries sur route de Bellegarde, sous réserve de l'autorisation de l'Office cantonal des transports.

Pour toutes questions, propositions liées à la circulation, mobilité ou sécurité routière, vous pouvez contacter la Commission via e-mail. ■

**Pour la Commission,
Stefano Ventre, Président**



Maé Café

Probablement en lien avec le dicton qui clôture l'édito et après une longue réflexion, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Maé Café pour la belle saison à venir. En effet, M. Maximilien Greber, l'actuel gérant du Café de la Place, nous a proposé une solution qui semble en adéquation avec ce petit établissement permettant rencontres et plaisirs du palais. Nous nous réjouissons donc de goûter les p'tits délices et autres agapes qu'il ne manquera de concocter à l'occasion de ce nouvel élan. ■



Relations publiques et communication

Si la Commission a œuvré activement

à l'élaboration du *Chancylien* (édition spéciale de Noël et présente édition), elle a également décidé de mettre sur pied trois conférences annuelles, en relation avec des sujets d'actualité pour la Commune.

La première conférence a eu lieu le 26 janvier. En lien avec l'acquisition du moulin Roget, elle a permis d'élargir la perspective grâce à une histoire des moulins de la Champagne (cf. Dossier p. 7).

La prochaine conférence, le 8 juin, donnera l'occasion à la population, de découvrir l'activité du garde de l'environnement qui est en charge de notre Commune.

En étroite collaboration avec la Mairie, la Commission a par ailleurs initié une réflexion sur le contenu du panneau d'affichage à l'entrée du village.

Il importe, en effet, que l'arrivée à Chancy soit signalée sous une forme attrayante et que chaque association de la Commune puisse faire part de ses manifestations de manière simple et unifiée. ■

**Pour la Commission,
Béatrice Despland, Présidente**

Pour toute question relative au fonctionnement du Conseil municipal, vous pouvez vous adresser par e-mail à sa Présidente, Aurélie Epiney : aurelie.epiney@chancy.ch

Nous vous rappelons que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles dans leur entier et après approbation sur le site internet de la Commune : www.chancy.ch/politique/proces-verbaux/

Informations sociales

ABONNEMENTS TPG

La Commune participe au coût des abonnements annuels pour les rentiers AVS et AI.

AVS: La participation de la Commune s'élève à CHF 100.-.

Tout se passe en ligne et pour bénéficier de l'offre, il ne faut **en aucun cas** acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la Commune. La procédure est disponible sur chancy.ch.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter la Mairie ou le service relation clientèle des TPG au T. 00800 022 021 20 (numéro gratuit).

AI: La participation de la Commune s'élève également à CHF 100.-, pour

autant que la personne touche une rente entière de l'AI. Cette prestation n'est pas cumulable avec les actions Senior et Junior.

Cette subvention étant particulière, elle ne peut se faire via le webshop TPG. En effet, elle ne peut être obtenue que sur présentation, à la Mairie, de la quittance d'achat et de l'attestation signée par l'Office genevois de l'assurance-invalidité (OAI).

SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

En guise d'encouragement à la mobilité douce, la Commune vous octroie une subvention de CHF 300.- à l'achat d'un vélo électrique. Lors de votre achat, n'oubliez pas de demander une facture

nominative. Présentez-la à la Mairie dans les trois mois suivant l'achat avec une pièce d'identité.

Le Canton et la Commune participent aux frais d'achat d'un vélo cargo et d'un dispositif de remorquage électrique. Pour de plus amples informations, visitez le site www.chancy.ch/administration/prestations/

AIDE FINANCIÈRE POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN LOGEMENT

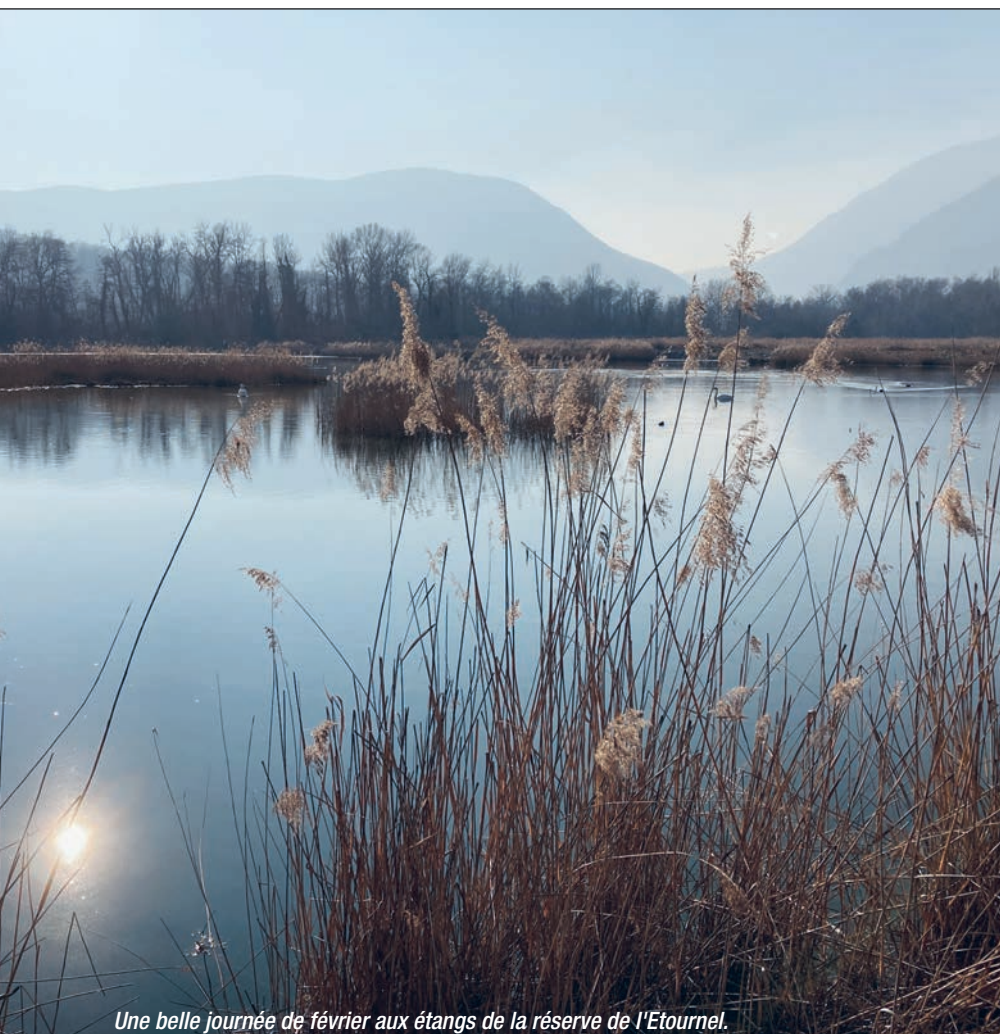
Les personnes de condition modeste qui doivent aménager leur logement en raison de difficultés liées à l'âge peuvent demander une aide financière (s'élevant jusqu'aux deux tiers du coût des travaux d'aménagement) auprès du Fonds Helios (partenariat entre l'Etat de Genève et la Fondation Wilsdorf). Plus d'informations sur le site ge.ch

AIDES POUR LES PERSONNES AVEUGLES OU MALVOYANTES

Des aides individuelles (de nature médicale ou logistique) peuvent être apportées aux personnes aveugles ou malvoyantes de condition modeste, en complément des prestations d'assurances sociales. La demande doit être adressée au Fonds Emile et Rosine Tissot. Plus d'informations sur le site hospicegeneral.ch/fr/fonds-pour-des-aveugles-emile-et-rosine-tissot

AIDES MENSUELLES OU SOUTIENS PONCTUELS

La Fondation Berthe Bonna-Rapin a pour but de venir en aide aux personnes de plus de 55 ans qui ont subi un revers de fortune, ou la perte totale ou partielle de revenus, et qui remplissent un certain nombre de conditions. Les aides accordées sont variables et d'ampleur limitée. Elles peuvent porter, notamment, sur une participation au loyer, l'achat de lunettes ou d'appareils médicaux. Plus d'informations sur le site fondationbbr.ch ■



© S. Audeoud

Une belle journée de février aux étangs de la réserve de l'Etournal.

Des moulins aux fontaines, Chancy au fil de l'eau

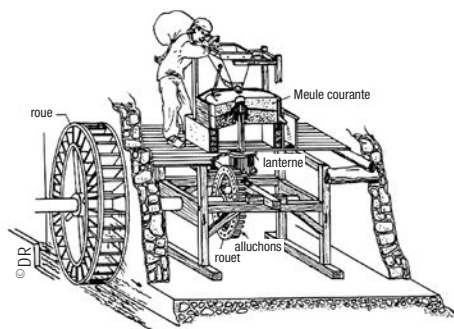
La Commune vient d'acquérir le moulin Roget, un beau bâtiment au bord du nant de Couchefatte, dans un cadre idyllique qui fait rêver plus d'un promeneur. L'idée de consacrer un dossier à ce moulin et à d'autres installations érigées près des cours d'eau s'est rapidement imposée. Une recherche passionnante s'ensuit, sur le terrain et dans les archives, sans oublier les précieux témoignages des personnes « qui se souviennent »... Des murs en ruine ont livré leurs secrets, des bâtiments détruits ont repris vie au travers des photos, des images et des témoignages. Laissez-vous emmener dans ce parcours sans prétention, allant des moulins aux fontaines, en passant par une savonnerie et des lavoirs...

L'acquisition du moulin Roget s'inscrit dans la volonté de préserver le patrimoine bâti de notre région. Invité par la Commune le 26 janvier, Bénédicte Frommel, historien au service de l'Inventaire des monuments d'art et d'histoire (Office du patrimoine et des sites) nous a livré un exposé remarquable richement illustré par des photos et des documents anciens ou plus récents. Ses commentaires ont donné vie à ces lieux mythiques et plus particulièrement au moulin Roget. Son histoire témoigne des efforts déployés par ses propriétaires pour adapter le moulin à l'évolution des techniques et des besoins. Les recherches et publications de Bénédicte Frommel¹ permettent d'en témoigner, en replaçant l'histoire du bâtiment dans celle des moulins du bassin

genevois et, de manière plus générale, dans la « grande histoire » des moulins au-delà de nos frontières.

DES ACTIVITÉS VARIÉES

L'essentiel des activités déployées par les moulins concerne la transformation du blé en farine. À côté des moulins à grains,



Fonctionnement d'un moulin à grain.

on trouvait les battoirs à tan (qui pulvérisaient l'écorce de chêne pour transformer les peaux en cuir) et les martinets (marteaux à bascule permettant la fabrication d'outils tranchants). D'autres activités vont progressivement se développer, notamment le broyage des chiffons (chanvre, lin et coton) pour la fabrication du papier. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, un nombre important de moulins à grains deviendront des scieries ou des huileries².

EN 1840, 200 MOULINS RÉPERTORIÉS DANS LA RÉGION GÉNEVOISE

La mention de moulins à Genève remonte à l'an 563. Les bâtiments se regroupent près de l'île sur le bras droit du Rhône, là où le courant est particulièrement fort. Comme dans d'autres agglomérations, l'activité déployée par les moulins est placée sous haute surveillance en raison des risques d'émeutes liées à une éventuelle pénurie alimentaire³. Dès le XVI^e siècle, les moulins connaissent un essor particulier, notamment en raison de l'arrivée de réfugiés huguenots qui apportent de nouveaux métiers (draps, textiles, horlogerie, etc.)⁴. En 1840, on dénote 200 moulins, dont 150 à blé. L'énergie de chaque rivière ou cours d'eau est mise à profit.



Carte des environs de Genève par Henri Mallet, 1776. Cerclés de rouge, les établissements alimentés en énergie par les cours d'eau

¹ Notamment : *Les moulins à eau du bassin genevois*, in : Patrimoine et architecture, Cahier No 17, Mai 2009

² B. Frommel, op.cit. p. 10.

³ Genève à la force de l'eau, une histoire de l'exploitation hydraulique, du 13 mai 2009 au 12 avril 2010, Textes de présentation de l'exposition, p. 5 ; B. Frommel, op.cit., p. 17.

⁴ Genève à la force de l'eau, une histoire de l'exploitation hydraulique, du 13 mai 2009 au 12 avril 2010, brochure, p. 8.



Extrait de la carte accompagnant le *Traité de Turin*, 1754. Le nant de Couchefatte alimente un canal qui dessert successivement un martinet, un moulin et deux battoirs.



Louise Emma Revaclier et son époux Benjamin Suss devant le moulin Rouget vers 1890.

Deux types de moulins sont en activité dans le bassin genevois : les moulins au fil de l'eau (sur le Rhône) et les moulins de rivière, alimentés par la dérivation du cours d'eau.

LES MOULINS DE LA CHAMPAGNE

Six moulins sont répertoriés, au bord du Rhône ou sur des nants. Deux d'entre eux, situés à Cartigny, ont disparu ou ont été réduits à l'état de ruines : le moulin Miville sur le Rhône, qui fut emporté par un glissement de terrain, le 12 mai 1865, causant la mort du meunier, ainsi que le moulin de Vert qui utilisait l'eau de 5 nants.

Trois bâtiments ont été conservés : le moulin Vuarin sur le Rhône (bas d'Avully), le moulin de la Ratte (Aire-la-Ville), qui utilisait l'eau de 3 nants, ainsi que le moulin de la Grave (Avusy), sur la Laire.



Le bâtiment, avant (petite photo) et après la renaturation du nant de Couchefatte, en 2008.

LE MOULIN ROGET

Quatrième moulin de la Champagne encore conservé, le moulin Roget utilise l'eau du nant de Couchefatte. En fait, quatre bâtiments sont alimentés par une dérivation du nant, qui permet de créer deux bassins d'accumulation. Le premier canal fait tourner la roue du martinet⁵. Le deuxième alimente un moulin à grain, ainsi que deux petits battoirs pour le broyage des plantes oléagineuses ou des textiles.

Le moulin Roget est mentionné en 1538, mais il est probablement plus ancien. Faute d'entretien, il est reconstruit en 1570.

Propriété de Louise Emma Revaclier, épouse de Benjamin Suss, le moulin fait l'objet d'une nouvelle étape de reconstruction entre 1885 et 1895. Le bâtiment est alors déplacé de biais pour tirer un meilleur parti de la chute d'eau. Une grande roue de 7 m de diamètre est installée. À l'intérieur, les broyeurs remplacent les meules à grain⁷. Autant d'innovations techniques qui font du moulin Roget un établissement à la pointe du progrès.

Peu de temps après, en 1892, le fonctionnement du moulin fait l'objet d'un litige entre Louise Emma Revaclier et

l'exploitant du martinet, bâtiment situé en amont du moulin. L'exploitant est en effet accusé de générer des pertes de charges en laissant une partie des eaux se répandre dans les champs.

En dépit de sa valeur technologique, le moulin Roget cesse son activité au début du XX^e siècle. En 1920, il est racheté par la Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny dans le cadre de la construction du barrage, puis transformé en dépôt. Les deux battoirs, en-dessous du moulin, sont démolis lors du comblement du fond du vallon et le nant de Couchefatte est canalisé dans des tuyaux en béton à la hauteur du moulin⁸. Il faudra attendre 2005 pour que le lit du nant soit remis à l'air libre et déplacé de 6 m vers le sud lors des travaux de renaturation. ■

Béatrice Despland

⁵ Le bâtiment est probablement transformé en moulin à farine au XIX^e siècle et ses activités prennent fin en 1895 : cf. B. Frommel, *op.cit.* p. 45.

⁶ Le monde des moulins, 1500 ans d'histoire, Office du patrimoine et des sites, Panneau d'information, Journée de la randonnée 2022.

⁷ Ibidem.

⁸ B. Frommel, *op.cit.*, p. 45.

Histoires coquines de moulins

Un fabliau du XIII^e siècle nous raconte l'histoire suivante : Une jeune fille apporte son blé au moulin d'Arrieux. Le meunier la trouve à son goût et veut parvenir à ses fins. Il s'arrange donc pour la faire attendre : d'autres clients auraient apporté leur blé avant elle. Il prétend ensuite qu'il n'y a plus assez d'eau pour moudre, qu'il faut attendre le lendemain. Avec l'aide de son valet, qui lui promet un cochon de lait pour pouvoir profiter lui aussi de l'aubaine (ou plutôt de la demoiselle !), les coquins de meuniers installent un lit dans la pièce commune près du feu. La jeune fille pourra y dormir, afin de ne pas rentrer seule de nuit. Pour ne pas inquiéter sa femme, il prétend que c'est sa nièce qu'il logera au moulin. Reste seulement à espérer que, lorsqu'il lui rendra visite, dans le noir, la jeune fille n'osera pas protester ! Mais la meunière et la jeune fille soupçonnent le mauvais coup. Les deux femmes se mettent d'accord pour échanger leurs couches. Lorsque le meunier se glisse, comme prévu, dans le lit qu'il a installé près du feu, il y câline sa femme à loisir, avant de laisser le valet faire de même, avec la permission du mari ! C'était il y a longtemps, il est vrai, bien longtemps avant que les villageois d'Arrieux, ni d'aucun autre village comme le nôtre n'aient eu accès à internet et

n'aient encore entendu parler du mouvement « #MeToo » !

Une autre histoire du XVI^e siècle, écrite en vers par Eustache le Moine, raconte la vie d'un brigand rebelle. Ce dernier décide d'incendier deux moulins appartenant à un seigneur qui lui a mené la vie dure. Il attend donc le soir de ses noces, qu'il prétend ainsi contribuer à éclairer d'un très vif éclat.

Mais c'était il y a longtemps ! Longtemps avant qu'on n'ait eu l'idée d'interdire de détruire les infrastructures utiles à la vie de tous les jours, longtemps même avant que la moindre centrale électrique ne soit sortie du sol ukrainien...

UNE PETITE DERNIÈRE POUR LA ROUTE ?

Pourquoi pas celle du châtelain de Courcy et de la Dame de Fayel. Je vous passe les exploits du jeune homme lors de nombreux tournois pour séduire la belle, la pneumonie attrapée à attendre, durant toute une nuit d'hiver, devant une poterne que la dame n'ouvrira jamais, la jalousie féroce du mari, qui soupçonne une tromperie, laquelle n'a pas encore eu lieu. Le roman fait plus de 400 pages en vers et en ancien français picard. Bref, au final, le chevalier et la dame s'aiment enfin d'un amour ardent. Mais peinent à se retrouver seuls.

Or un pèlerinage est prévu. Le mari emmènera la Dame, pour ne pas la quitter des yeux. De son côté, l'amoureux repère un moulin, à mi-chemin de la première étape. Il soudoie le meunier. Il supplie la Dame de trouver une façon de s'y arrêter seule. Et voici ce qu'elle imagine : elle envoie son valet à l'avance apporter ses bagages à l'auberge retenue pour l'étape du soir. Lorsque le reste du cortège arrive au moulin, il faut traverser l'eau car il n'y a ni pont, ni gué. La dame laisse son cheval s'abreuver. Elle s'avance la dernière et se laisse exprès tomber dans l'eau glacée. Il neige ce matin-là.



La dame est secourue mais trempée et frissonnante. Le meunier propose alors de la faire entrer au moulin. Personne n'y habite mais il dispose d'une chambre que l'on peut fermer de l'intérieur, d'un lit et de couvertures. La dame y sera donc au chaud et en sécurité. Pour mettre les chevaux, trempés eux aussi, à l'abri du froid, les autres n'auront qu'à remonter en selle, à rejoindre l'auberge et à envoyer quelqu'un porter des habits secs à la Dame de Fayel. L'idée est adoptée. Tous partent donc tandis que la dame retrouve son amoureux. Il s'était caché, dans le moulin bien sûr ! Je vous laisse imaginer les mots doux, les transports et ravissements qui s'ensuivent !

Oui. Reste que les histoires d'amour, c'est connu, finissent mal, en général. A la fin de celle-ci, l'amoureux est mortellement blessé en croisade. Avant de rendre l'âme, il mande à son aimée les lettres et une tresse des cheveux qu'elle lui avait confiées. Le mari jaloux intercepte l'envoi. Il récupère le cœur de l'amant, le fait cuisiner, puis manger à la belle, qui, l'ayant appris, mourra de chagrin.

Pour oublier cette triste histoire, rien de mieux, croyez-moi, que d'écouter ou réécouter l'une des plus belles chansons françaises : « Les moulins de mon cœur », de l'inoubliable Michel Legrand. C'est plus récent et tellement beau que cela donne envie d'aimer ! ■

Mireille Calame

Meunier, tu dors... ?

Dans son moulin au bord de l'eau, à l'écart des habitations, le meunier est perçu comme un être fainéant aux mœurs légères. Du moins dans les contes et légendes. La réalité, elle, est beaucoup moins romanesque. De l'humidité permanente à l'inhalation des poussières de farine, sans oublier les inondations et les incendies, les occasions de contracter une maladie grave ou de mourir prématurément sont nombreuses. La « vraie » histoire des moulins en rend largement compte...

Une savonnerie...

Les « anciens » vous diront que les ruines du bâtiment sont encore visibles au bord du Rhône, entre le village et le pont de Pougny. Elles sont discrètes, ces ruines, pour qui chemine sans prêter attention à des vestiges que la nature a progressivement envahis. Témoins d'un passé que les recherches d'experts et différentes publications¹ permettent de reconstituer.



Le moulin en 1832.



Le même devenu savonnerie en 1894 avec, à gauche, le lavoir.

L'histoire commence par un moulin à blé. Érigé au bord du Rhône en 1832, et propriété de la Société des Moulins, il est équipé d'une batteuse mécanique et d'un battoir. Plusieurs propriétaires se succéderont jusqu'en 1894. Le bâtiment est alors racheté par la Société anonyme de savonnerie nationale. Le moulin devient une fabrique de savon. En avril 1895, quelques mois après son entrée en activité, la Savonnerie nationale fait une campagne de promotion en distribuant gratuitement des morceaux de savon le jour du grand marché de Pâques dans les Rues-Basses. La presse locale s'en fait l'écho et considère qu'il s'agit là d'un « moyen fort aimable, quoique un peu dispendieux », choisi par la Savonnerie nationale de Chancy pour faire connaître son existence²... En 1896, la Société des Arts envisage « la remise d'une médaille d'encouragement de deuxième classe à la Savonnerie nationale, à Chancy, dont les produits peuvent soutenir la comparaison avec ceux de l'étranger »³. Les débuts sont prometteurs. L'existence de la Savonnerie sera cependant de courte durée. En 1902, le bâtiment est racheté par Douglas Hufschmidt, négociant domicilié à Genève. Quelques années plus tard, le bâtiment n'est plus



Emplacement de la savonnerie sur une carte datant de 1896.

qu'une ruine. Dans le rapport qu'il établit le 4 avril 1909, le brigadier Gailloud constate « qu'un pan de mur de l'ancienne Savonnerie à Chancy (...) s'est écoulé dans la nuit du 3 au 4 courant, par l'effet de la violence de la bise ; cette ancienne usine située sur le bord du Rhône est en ruine et les murs qui existent encore assez élevés présentent un grand danger »⁴.

Triste fin pour un moulin devenu centre de production de savon, une entreprise chancinoise tombée dans l'oubli. ■

**Béatrice Despland
avec l'aide de Chloé Baillif
et Henri Gautschi**



Les derniers vestiges encore visibles.



Les savons produits à l'époque devaient certainement ressembler à celui-ci.

¹ P. Bertrand, Chancy, 1994, p. 54 ; Genève-Communes, Journal d'information des communes genevoises, « Chancy, résolutement », Juillet-août 1972

² Journal de Genève, 18 avril 1895.

³ Ibidem, 19 mars 1896.

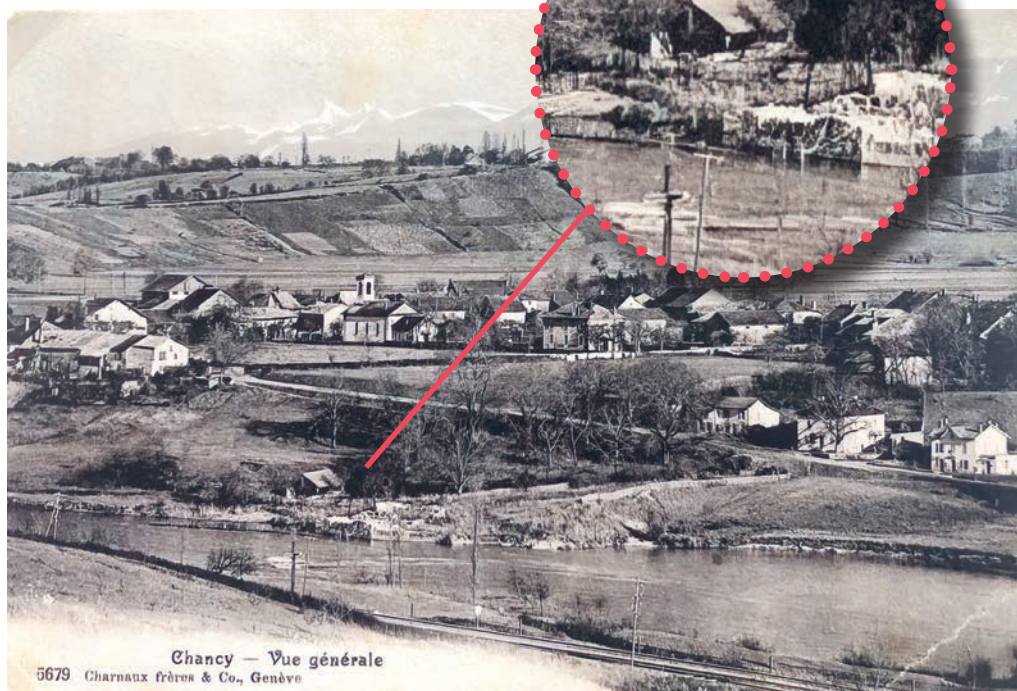
⁴ Archives de la Mairie de Chancy.

... et un lavoir au bord du Rhône !

Dans la première moitié du XX^e se trouvait, entre l'ancienne douane et l'actuel 100 route de Bellegarde, le long du Rhône, un lavoir. De dimensions plutôt généreuses, ce dernier servait, entre autres, à frapper et rincer à grande eau le linge, prélevé à domicile. En effet, en ces temps reculés, l'accès à l'eau courante était limité et les lessives espacées. Les ménagères devaient donc se déplacer vers un site naturellement pourvu en eau pour terminer ce dur labeur, transportant en brouette leur linge. Ce travail était physiquement très éprouvant et pratiquer collectivement cette activité exclusivement féminine permettait de s'encourager mutuellement et d'échanger librement sur tous les sujets. A noter que la proximité du fleuve devait certainement être une source de stress pour les mamans accompagnées de jeunes enfants.

Alimenté par une source (cette partie du terrain est actuellement encore souvent détrempée par endroit par les remontées de la nappe phréatique) le bassin se remplissait d'eau claire. L'eau de rinçage, souillée, s'écoulait dans le terrain, puis dans le Rhône, par une rigole. Un toit en bois recouvert de tuiles protégeait les usagères des intempéries et des rayons brûlants du soleil.

En dehors de cet usage ponctuel et plus couramment, ce bassin servait à abreuver



Le lavoir, près des ruines de l'ancien moulin en 1917, carte postale, famille Forestier.

le bétail. Deux petites barges y étaient également entreposées, à l'abri. Ces dernières servaient au service des cours d'eau de la Confédération, à mesurer ponctuellement le niveau du Rhône. Ce lavoir a été détruit dans les années 60 par le propriétaire des lieux, son usage étant devenu désuet.

Cinq autres lavoirs, bien plus anciens, se trouvaient sur la Commune de Chancy. Il en est fait mention dans une note du

département des travaux publics, datant de janvier 1848, suggérant la destruction de quatre d'entre eux, « coulant sur la voie publique et jugés fâcheux pour la salubrité de la Commune ». ■

Chloé Baillif

Sources : Wikipedia, Magrit et Pierre Forestier, Registre du département des travaux publics, base Adhémor.

Le saviez-vous ?

- › L'instabilité du lit et des berges du Rhône a entraîné la chute de deux ponts en 1570 et en 1610, et la disparition de la tannerie, emportée par un glissement de terrain au début du XIX^e siècle.
- › Depuis 1863, la Confédération gère des stations de contrôle des eaux (260 actuellement) et mandate des particuliers pour procéder à des relevés réguliers. Deux stations existent à Chancy, sur le Rhône : aux Ripes depuis 1924 et Vers-Vaux depuis 1943. Pierre Forestier a effectué les contrôles pendant plus de dix ans, succédant à deux facteurs : Edmond Arano et Edouard Reymond. Une belle contribution citoyenne à la protection des eaux.
- › En 2022, les archéologues ont mis au jour une villa romaine avec ses thermes, devenue place forte (castrum) au III^e ou IV^e siècle apr. J.-C. et découvert que les Romains mangeaient des huîtres, venues par le Rhône. Des restes de coquilles et cuillères trouvés sur place en sont la preuve.



Source : Pinterest

Le jeu des 8 fontaines

Les fontaines de Chancy font partie de notre paysage quotidien. Certaines sont bien visibles, d'autres plus discrètes. Certaines portent une date gravée, d'autres non. Leur histoire est peu connue, mais un très intéressant article de M. Charles Julier, publié dans Le Chancilien en 2014¹, donne de précieuses informations. Nous vous invitons à le lire ou à le relire. Nous avons choisi de vous présenter les huit fontaines d'une manière originale : photographiées « d'en eau » !... Vous pensiez les connaître ? Testez vos connaissances...

Saurez-vous reconnaître les fontaines et les replacer sur la carte ? Réponses en page 34.



¹ Charles Julier, « La parole aux Chancinois: Les fontaines de Chancy », Le Chancilien 2014, n° 27, pp. 11-13.

Sacrifier des fontaines

Pas moins de sept fontaines déversent leur eau claire dans des bassins et agrémentent le village et autres lieux de la commune. Jusqu'à maintenant, la mairie payait aux S.I. une redevance annuelle de 70 francs par fontaines.

Hélas! en vertu des nouvelles taxes destinées à l'assainissement, cette redevance a fait un bond si

excessif qu'il faudra dorénavant déboursier 940 francs par bassins... Ce ne sont pourtant pas les fontaines qui polluent l'eau! Mais telle est la loi. Si bien que pour limiter les dépenses, la commune se voit dans l'obligation de supprimer quelques fontaines. Mais lesquelles. Là est le grand problème car chacun veut conserver « sa » fontaine.



² Article paru dans La Suisse du 28 novembre 1970.

Regards sur des personnalités de Chancy

Toute une vie au service des chats

Depuis plus de 20 ans, Françoise Maendly et Ruth Babel, deux retraitées de Chancy, s'occupent avec dévouement des chats errants de leur commune.



Les deux sympathiques septuagénaires habitent le chemin des Carrés depuis 37 ans. Elles se sont connues grâce à leur passion pour le volley-ball, il y a une cinquantaine d'années. Françoise est la marraine du fils de Ruth.

L'AMOUR DES CHATS

Les deux femmes ont toujours aimé les chats. « Depuis toute petite, dès que je voyais un chat, il fallait que je l'embrasse. J'avais des griffures partout ! », se souvient Françoise. Et Ruth de renchérir : « Mes parents avaient des chats, j'ai toujours vécu avec ». Tout commence avec un voyage en Grèce : « Lors de nos vacances, nous avons trouvé un petit chiot perdu sur le sable. Il avait deux mois et demi ». Après une visite chez le vétérinaire, Françoise et Ruth décident de le prendre avec elles à Genève. Elles l'appelleront Athina : « Tous les jours, je l'éduquais, en faisant le tour de Chancy. J'ai vu que les poubelles débordaient et qu'il y avait plein de nourriture autour ! Et là, au moins vingt chats étaient présents ! » Les deux femmes se disent qu'il faut faire quelque chose. « Nous avons téléphoné

à SOS Chats. L'association est venue et a pris les chats les plus malades. Elle en a laissé une dizaine. »

A part une dame qui les nourrissait, personne ne s'en occupait. Françoise et Ruth souhaitent mettre un terme à cette situation. Surtout que quelques chats sont très mal en point. « J'ai commencé à leur donner à manger le matin et le soir. Nous avons mis de la nourriture derrière la salle communale, car vers les poubelles, c'était trop sale », explique Françoise.



Gemma, la chienne de chasse adoptée par Françoise et Ruth.

Petit à petit, elles ont attrapé les chats pour les amener chez le vétérinaire afin qu'ils soient soignés et stérilisés.

« Nous possédions déjà cinq chats. Nous en avons recueilli cinq autres ! »

Dix chats avaient élu domicile chez Françoise et Ruth. Ils ont bien vécu. Actuellement, il y a trois chats dans leur maison et un chien : « Nous avons aussi récupéré cette chienne de chasse qui appartenait à un monsieur âgé, malheureusement décédé. La cohabitation avec les chats se déroule parfaitement bien ».

Pour les deux femmes, s'occuper des chats errants était primordial : « Il y en avait trop ! De plus, ils s'attaquaient aux oiseaux ».

Cela fait 20 ans que nous les soignons et les nourrissons. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un chat qui est pris en charge par Françoise et Ruth, Riri : « C'est le seul qui reste. Il nous reconnaît, mais ne se laisse pas attraper. Il est heureux comme ça ! » Elles ont toujours pris en charge les frais tels que les soins et la nourriture. Grâce à leurs actions, il n'y a quasiment plus de chats errants autour de la salle communale.

CE QU'EN PENSENT LES HABITANTS DE CHANCY

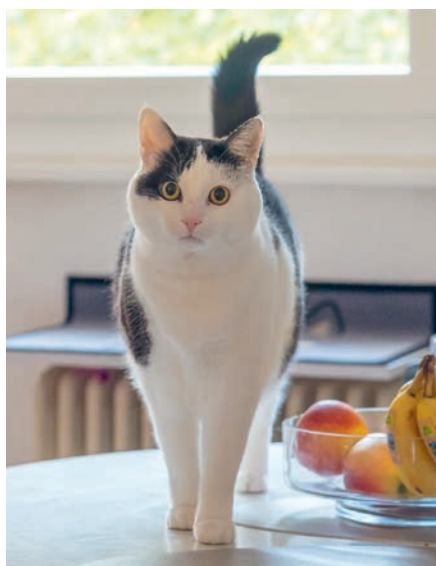
« Les Chancynois nous disent qu'ils trouvent cela formidable ! »

Quand Françoise nourrit les chats de la commune, de nombreux passants s'arrêtent pour lui demander ce qu'elle fait : « Je leur explique notre démarche et ils trouvent cela super ».

Un soin particulier est apporté à la propreté des lieux proches de la salle communale : « Nous faisons attention. Nous ne mettons pas la nourriture n'importe comment ».

ET LES VACANCES ?

Françoise et Ruth peuvent compter sur leur voisine et amie lorsqu'elles



Zelda, un des trois chats qui habitent chez Françoise et Ruth.



Tchika, un autre des chats habitant chez elles.



Et Perle, le troisième chat de la maison.

souhaitent partir en vacances : « Elle vient nourrir nos chats et prend notre chien en pension. La réciproque est de mise, bien qu'elle n'ait pas autant d'animaux que nous ».

UNE ANECDOTE

La plupart des chats sont venus d'eux-mêmes ou ce sont des gens qui les ont amenés. Un jour, Figaro, un chat noir et blanc de six mois est entré dans la maison. Il s'est installé sur les genoux de Ruth : « Et il n'a plus jamais voulu repartir ! Nous l'avons gardé pendant 22 ans ».

UN MESSAGE

Françoise et Ruth souhaitent attirer l'attention des propriétaires de chats : « Ils doivent s'en occuper. Les chats ont besoin d'un foyer. Il est également très important de les stériliser ! De notre côté, on va tout faire pour continuer notre mission. Jusqu'à notre dernier souffle ! » ■

**La rédaction du Journal Synergies
mandatée par la Commune de Chancy
synergies-news.ch**

Le saviez-vous ?

En quatre ans, deux chats non stérilisés peuvent engendrer 20'700 chatons ! La multiplication des chats errants et l'abandon sont donc un risque pour la santé publique et la biodiversité locale. L'association SOS Chats, la Société genevoise pour la protection des animaux (SGPA), la Société genevoise des vétérinaires (SGV) et le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) travaillent depuis 2010 sur le programme CATS OUTDOOR pour aider à contrôler la population de chats errants. Ils capturent temporairement ces animaux pour les soigner, les stériliser ou les castrer, les vermifuger et les vacciner contre la rage. Ils sont identifiés grâce à une puce électronique. En Suisse, il est recommandé aux propriétaires de chats d'identifier et d'enregistrer ceux-ci dans la banque de données ANIS au nom de l'État de Genève. Il est également recommandé de stériliser ou de castrer les chats de compagnie pour éviter toute reproduction incontrôlée. Depuis 2021, le projet CATS OUTDOOR vise également à protéger le chat sylvestre, une espèce sauvage menacée en Suisse, en empêchant les croisements avec les chats domestiques.



Françoise Maendly nous montre les photos de plusieurs chats qui ont élu domicile chez elle.

Regards sur des personnalités de Chancy

Rencontre avec David Badstuber, garde cantonal de l'environnement

David Badstuber est garde cantonal de l'environnement pour l'État de Genève depuis 2003. Il a une formation de biologiste : « Pendant mes voyages, principalement en Pologne, j'ai rencontré des gardes romands qui étaient là-bas pour faire des photos et des films animaliers. Ils m'ont parlé de leur métier et j'ai su que c'était une voie qui allait me convenir. » Pour être garde de l'environnement, il faut avoir une formation supérieure dans le domaine de la nature ou un brevet de policier ou de garde-frontière, mais surtout une passion pour la nature. Ensuite le brevet de garde faune est réalisé en cours d'emploi.

LE MÉTIER DE GARDE DE L'ENVIRONNEMENT

Ce métier comprend trois axes : la gestion de la faune, la gestion des milieux et une mission de surveillance.

« Pour la surveillance des espaces naturels, nous devons nous assurer que les gens respectent les règles sur les forêts, le domaine rural, les réserves naturelles et la pêche, afin de garantir une certaine harmonie entre le monde sauvage et les humains. Les gens doivent par exemple respecter la signalétique dans les réserves, ne pas stationner leur voiture dans une aire agricole ou ne pas laisser leurs chiens divaguer », explique David Badstuber. Les gardes de l'environnement sont donc amenés à mettre des contraventions si les gens ne respectent pas la loi, mais de manière générale ils cherchent avant tout, à sensibiliser le public avant de le sanctionner.

Les gardes de l'environnement ont une fonction d'autorité, au même titre que la police avec laquelle ils peuvent collaborer : « Parfois, quand je dois infliger une contravention, ou expliquer aux gens une infraction, il arrive que le ton monte. Nous cherchons toujours en premier lieu à désamorcer les tensions, mais au final les règles doivent être respectées. »



La pandémie de Covid-19 a été une période assez difficile : « Comme l'accès à certains espaces de loisirs urbains a été restreint, beaucoup de personnes peu familières avec la campagne pensaient y trouver une alternative. Nous avons alors été confrontés à une réelle augmentation des incivilités, suite à une méconnaissance des règles. Des voitures garées n'importe où, des pique-niques dans les champs et des chiens en liberté au mépris du travail des agriculteurs. Cette situation nous a amenés à multiplier les interventions et... les amendes par dix ! Douze gardes sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique se répartissent trois secteurs dans le canton de Genève : le secteur Est, qui va du bord de l'Aire à Jussy et Hermance ; le secteur Sud-Ouest qui comprend Chancy, la Champagne jusqu'au pont Butin et la commune de Dardagny ; le secteur Nord va de Russin jusqu'à Céligny et comprend le lac Léman. En ce qui concerne la partie gestion de la faune, les gardes de l'environnement effectuent 8 à 10 comptages par année sur des tronçons définis dans tout le canton pour estimer les densités de la population de la faune.

« Nous misons avant tout sur la prévention afin d'éviter les dégâts dans les cultures. Nous plaçons des clôtures ou des systèmes pour effrayer certains oiseaux. S'il y a eu des dégâts, nous calculons l'indemnisation dont pourra bénéficier l'agriculteur concerné. » Les dégâts aux cultures sont provoqués notamment par des pigeons, mais aussi des sangliers, des blaireaux, ou des chevreuils. Ces derniers peuvent manger la vigne au printemps ce qui empêche la floraison et donc la production de raisin en automne. Un léger broutage aux conséquences désastreuses pour le producteur.

À Genève, la chasse est interdite depuis 1974. Les gardes de l'environnement assurent donc une régulation professionnelle des espèces problématiques tels que le sanglier ou le chevreuil.

« Le taux d'accroissement spontané des sangliers est de 200 % par année. La population peut donc grandir très vite. Notre but n'est bien évidemment pas de l'éliminer, mais d'assurer un niveau de population permettant de limiter les dégâts aux cultures. » Une gestion efficace et valorisée aussi parce que la viande est

ensuite mise à disposition des citoyennes et citoyens via un prestataire privé.

Le troisième et dernier axe consiste en la gestion des milieux. « Nous collaborons avec nos collègues techniciens en suivant l'évolution des réserves naturelles. Nous sommes obligés d'entretenir les prairies ou les biotopes pour assurer la plus grande biodiversité possible sur des espaces restreints. Enfin, ce travail comprend inévitablement une partie administrative : rédiger des évaluations, traiter les conventions, participer à des séances, etc. ».

UNE JOURNÉE TYPE

« Il n'y en a pas ! Nous répartissons nos 40 heures hebdomadaires sur 7 jours de travail. Cela inclut, par exemple, des nuits consacrées à la régulation du sanglier, des week-ends pour la surveillance ou le travail au jour le jour de prévention des dégâts et le monitoring. »

Les heures sont organisées en fonction du rythme de la nature et des besoins.

« Chaque année, nous retrouvons les thématiques saisonnières : l'ouverture de la pêche au lac et en rivière, les premiers beaux jours où les gens vont recommencer à sortir leurs chiens et... aller dans les réserves. Nous intervenons assez vite afin de rappeler les bons comportements et éviter ainsi l'installation des problèmes. » Arrive ensuite la période des moissons où commence la régulation du sanglier et l'hiver où a lieu la fermeture de la pêche : « Toute l'année, nous assurons de la surveillance, car notre belle nature cantonale attire en toute saison le public. »

Chaque garde est de permanence pendant 7 jours à la suite et peut intervenir sur tout le canton : « Nous sommes appelés à répondre à une grande diversité de situations. Par exemple, au printemps nous avons régulièrement des canes qui pondent sur les toits plats ou les balcons en ville. Lors de l'éclosion des canetons, nous récupérons toute la famille que nous ramenons au lac. Nous intervenons également sur la grande faune qui se perd en ville. Il y a environ 6 à 8 chevreuils par année que nous devons capturer et que nous ramenons en forêt. Enfin, lorsque quelqu'un trouve un animal sauvage

mort, il va contacter soit notre centrale par le biais d'un formulaire en ligne, soit le Service d'Incendie et de Secours, soit la police ou les gardes-frontières et nous intervenons. »

ANECDOTES

Les gens ont parfois de la difficulté à identifier les animaux : « Nous ne savons jamais ce qui nous attend quand on nous appelle ! S'il s'agit d'un chevreuil qui a été heurté par une voiture, les gens nous parlent d'une biche ou de « Bambi » ! L'émergence de la grippe aviaire a aussi eu ses effets : « Les gens ne voulaient plus toucher le moindre oiseau assommé contre une vitre ou trouvé mort dans leur jardin. Depuis c'est une maladie qui revient de temps en temps, mais qui fait moins peur. »

David Badstuber se souvient également d'un chevreuil qui avait pu être récupéré sur le tarmac de l'aéroport !

DES LIENS PRIVILÉGIÉS AVEC LA COMMUNE DE CHANCY

Le garde de l'environnement a habité pendant plus de dix ans au-dessus des bureaux des Forces Motrices de Chancy-Pougny.

« Dès que je sortais, j'étais tout de suite sur le plateau où les propriétaires de chiens de Chancy se promènent. J'aime ce contact : on se dit « Bonjour », on s'arrête, on discute. Ils ont des anecdotes ou des observations à me faire. C'est pareil avec les pêcheurs ou les agriculteurs qui exploitent les terrains autour de Chancy. »

Il y a quelques années, David Badstuber avait proposé à la Mairie de faire une séance pour les nouveaux arrivants sur la Commune : « Vous êtes les bienvenus dans la région de Chancy. Vous allez pouvoir profiter d'une magnifique campagne, du bord du Rhône qui est une réserve d'oiseaux, du Vallon de la Laire, qui est un site protégé, et de tous les bois de Chancy qui incluent des réserves naturelles. Soyez attentifs à la signalétique qui vous donnera de bonnes indications et vous permettra d'acquérir les bonnes pratiques. Si vous êtes propriétaire d'un chien, ne le faites pas courir dans les champs qui sont des cultures (l'herbe est aussi une culture).

Ramassez les déjections qui peuvent transmettre des maladies graves au bétail. Enfin, rappelez-vous qu'il est toujours nécessaire d'avoir une laisse avec vous, certaines parties de la promenade pouvant nécessiter de le tenir attaché. »

LES EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

David Badstuber remarque que les changements dus au climat ont un impact sur la région : « Cette année, nous avons à nouveau dû interdire l'accès à une partie de l'Allondon, pour la pêche ou la baignade, afin de protéger les poissons en péril à cause du manque d'eau ! »

DE BEAUX SOUVENIRS

« Un jour, un agriculteur nous appelle pour un événement qui allait s'avérer exceptionnel. Un de ses agneaux avait été attaqué par un prédateur. Arrivés sur place, nous avons l'incroyable surprise de voir une maman lynx partir avec son petit. Les jours suivants, seul le jeune a été observé, visiblement orphelin. Pour lui donner une chance de survie, nous lui avons apporté pendant tout l'hiver des carcasses d'animaux récupérées sur la route. Au printemps, il est reparti de lui-même. On sait depuis qu'il a survécu et pu vivre sa vie dans la vallée du Rhône. Cette mesure qui était inédite a maintenant été reprise dans la liste fédérale des actions possible à réaliser lorsque des lynx orphelins sont repérés ! »

Des chats sylvestres ont également été observés : « Un piège-photo a été installé sur un arbre, dans les bois de Chancy. Nous avons pu démontrer la première reproduction pour cette espèce qui avait disparu de la région ! »

LE MOT DE LA FIN

« Le public doit s'informer des bonnes pratiques pour garantir un habitat de qualité à la faune et la flore sauvage et vivre au mieux la nature incroyable de cette région ! » ■

**La rédaction du Journal Synergies
mandatée par la Commune de Chancy
synergies-news.ch**

Journée de la propreté 2022



Le 24 septembre 2022 a eu lieu la traditionnelle Journée de la propreté, avec quelques petits changements à la clé par rapport aux éditions précédentes (pas d'échauffement avant de partir chasser le détrit et un repas plus « local »). Une soixantaine de personnes ont fait acte de présence et sont venues nettoyer le village et les environs. Il est toujours surprenant de voir les objets que l'on peut trouver et ceci malgré un nombre de poubelles largement suffisant et des déchetteries à disposition du grand public. Certains réflexes de tout balancer dans la

nature sont encore tenaces et difficiles à changer, mais il est à noter que le volume des déchets récoltés semblait plus petit que certaines années. Il tenait en une dizaine de sacs poubelles de 60 litres avec quelques gros objets.

Vers 12h30, les ramasseurs sont accueillis au son de l'accordéon. En effet, une petite équipe dynamique de l'Union accordéoniste mixte de Genève, en marge d'un concert à la borne n°1, est venue nous ravir les oreilles avec un répertoire varié. Zero waste a tenu un stand de fabrication de déodorant maison et d'emballages

pour nourriture recyclés et réutilisables, à base de tissu et de cire d'abeille. Le Bicyclogue a pu remettre quelques cycles en état de marche, tandis que Sunpower présentait de l'information sur les installations solaires. Merci encore à eux. Un repas sur le thème local a été servi aux participants, la récolte de déchets donnant faim (et soif!).

Rendez-vous le 23 septembre pour la prochaine Journée de la propreté! ■

Christian Huber



À la belle Escalade !

Après deux années de longue attente, les enfants de Chancy ont enfin pu fêter l'Escalade comme il se doit, entourés de leurs familles et amis. Parés de leurs plus beaux déguisements, ils ont commencé les réjouissances par entonner les traditionnels chants avant de défiler dans le village, flambeaux à la main, pour finalement continuer la soirée dans la salle communale, bien au chaud ! C'est donc avec un immense plaisir que l'APE a pris part à la fête en organisant, comme à son habitude, le très attendu concours de déguisements. Ainsi, dinosaures, robots, stars des années 80, punks, super héros ou encore princesses se sont succédé sur scène, pour le plus grand bonheur des enfants et du public, venu en nombre. L'APE a également tenu son fameux stand de pâtisseries, généreusement approvisionné par les parents d'élèves, dont les bénéfices permettent l'organisation de différents événements destinés aux écoliers de la Commune.



L'enthousiasme et les rires des enfants qui ont résonné tout au long de la soirée, nous font dire que la fête a été belle ! ■

Soraya Djelloul pour le comité de l'APE



Un million d'étoiles

La solidarité jusqu'au bout du canton

L'initiative Un million d'étoiles émane de Caritas Suisse. Elle a pour but d'exprimer la solidarité et l'entraide auprès des plus démunis et se manifeste par un rassemblement de fin de journée du mois de décembre, dans un espace public éclairé de bougies. Vin chaud et animations sont proposés aux participants.

Cet événement existe depuis plus de dix ans et se fête par toutes les antennes régionales de Caritas en Suisse, encourageant les communes à en faire autant. Afin de suivre la mouvance, la municipalité de Chancy avait commandé environ deux cents photophores et bougies en 2019, auprès de Caritas. La pandémie que nous connaissons ayant empêché toute forme de festivités durant deux hivers, c'est le 3 décembre 2022 que l'événement a enfin pu avoir lieu dans notre village, accompagné du doux chant de Carla Carrel.

Pour mieux l'égayer, les enfants du parascolaire ont au préalable, décoré les photophores lors d'ateliers organisés pour l'occasion. Interrogés sur leur vision de la solidarité et de l'entraide, leurs réponses débordaient de mignonnerie et de fraîcheur.

Le 3 décembre coïncidant avec la journée Téléthon des pompiers et avec des ateliers du Potager Miam, un joyeux mélange de participants étaient présents, tous âges confondus, dans une ambiance de pré-fêtes très chaleureuse.

Parce que la solidarité ça se fête en grande pompe, nous souhaitons reproduire cet événement collaboratif avec un maximum de Chancinois en 2023 ! ■

Aurélié Epiney



« Mon papa, quand il était jeune, il allait acheter de la nourriture pour un copain pauvre. » Léane, 7 ans et demi



« La solidarité c'est quand on se met tous ensemble pour aider une population. » Stella, 9 ans



« Certains n'ont pas de lumière mais juste des bougies. Nous on a des lampes, car on n'est pas pauvres. Alors on décore des bougies pour penser aux pauvres. » Axel, 8 ans



« Mes grands-parents étaient connus. Ma grand-mère faisait des tissus en Suisse et allait les donner en Inde pour ceux qui n'avaient pas de vêtements. Mon grand-père, il faisait des pièces de théâtre gratuites pour les pauvres. Pour les gens riches, il faisait payer cher ! » Loeva 8 ans



Carla a réchauffé l'assemblée de sa belle voix.



« Quand je serai grande et qu'il y aura toujours la guerre, j'inviterai les gens qui n'ont pas de maison et pas de nourriture. » Lola, 8 ans.



« Si quelqu'un a besoin d'aide, je l'aide. J'ai aidé Thalia pour ses perles, car elle n'y arrivait pas trop. » Juliette, 6 ans et demi

Les pompiers fondent pour le Téléthon

La traditionnelle fondue organisée par les pompiers à l'occasion du Téléthon a rencontré un beau succès. A l'intérieur de la salle communale, une chaleureuse ambiance a remplacé les premiers frimas de décembre. Bravo et merci aux pompiers !



Calendrier virtuel de l'Avent 2022

Au point le plus à l'ouest de la Suisse, les idées folles ne nous manquent pas !

Cette année nous avons partagé avec vous un calendrier virtuel agrémenté par des habitants, des associations ou des collectivités de Chancy. Au fil des jours, ceux qui ont été curieux ont pu découvrir des cadeaux éphémères venus du cœur (un chant, une image, un conte et d'autres surprises) et se laisser guider légèrement jusqu'à Noël.

Du 1^{er} au 24 décembre, les cases se sont ouvertes pour laisser apparaître des surprises, des clins d'œil et transmettre des messages à qui voulait les recevoir. Les enfants du parascolaire et ceux de l'école ont ainsi chanté avec entrain des chants de Noël. Carla Carrel a fait vibrer son violon et Olivia Gerig, Claudette Gautschi, Martine Pasche et l'Association Seniors Chancy ont choisi le conte pour communiquer avec vous.



Puis, il y a eu aussi les vœux des pompiers, du Potager Miam, de la bibliothèque et d'Anne Carrel - La Grange qui vous souhaitaient le meilleur pour 2023. Quant à Vincent Chevalley (voir ci-dessus), il nous a offert un dessin du Père Noël plein d'humour, l'Association des parents d'élèves une devinette et Denise Stanulis, par l'intermédiaire d'un ange qui passait

au-dessus de son jardin, vous a fait un signe. La nouvelle Jeunesse du village, quant à elle, nous a posé 10 défis pour finir l'année en harmonie. Elle nous a aussi annoncé, dans une autre case, qu'elle allait nous offrir une galette des Rois en janvier pour nous régaler. Il ne faut pas non plus oublier la pétillante association Archi-cultures qui nous a fait revivre en musique l'un de ses originaux brunchs et Mireille Calame qui a fait revivre M. Patate le temps d'un souffle.

Enfin, certaines cases, nous ont fait connaître les traditions de décembre avec la Saint-Nicolas ou la Mère Royaume et la Mairie a clos le calendrier par ses vœux. Que chacune et chacun soit remercié d'avoir pris de son temps et de son imagination pour nous offrir un moment de poésie pour bien finir l'année 2022. Merci ! ■

Martine Pasche

La bibliothèque en fête

Le 3 novembre, la soirée portes ouvertes de la bibliothèque a permis à tout un chacun de découvrir ses trésors et de rencontrer les bénévoles. Au programme, un atelier de fabrication de marque-pages, une visite des lieux et un verre de l'amitié. Deux mois plus tard, c'est une soirée regroupant plusieurs activités qui a attiré les amateurs d'histoires (et de crêpes !).

Vendredi 3 février, 16h. L'attente est fébrile pour les bénévoles de la bibliothèque. Tout est en place, mais... le public sera-t-il au rendez-vous ?

16h03, la porte s'ouvre et les premiers gourmands, tout juste sortis de l'école, se ruent pour déguster les délicieuses crêpes préparées par Andrea. Le soulagement est général. De mémoire de bibliothécaires, on a rarement vu tant de monde dans notre vénérable bâtisse ! Tandis que les plus affamés s'agglutinent autour de la crêperie improvisée, d'autres arpentent les rayonnages en quête de réponses aux quiz sur Max et Lili ou Harry Potter. C'est l'effervescence.

Puis, arrive l'heure du conte. Martine Pasche installe un décor poétique et raffiné et, ni une ni deux, embarque avec talent l'auditoire dans une folle histoire où la solidarité et l'entraide vont permettre à une joyeuse clique d'animaux d'atteindre la lune pour en découvrir le goût. Les tout-petits ouvrent de grands yeux ébahis tandis que les plus grands,

captivés, participent activement au récit. L'ambiance est magique.

Peu à peu, le calme revient et la soirée s'achève en petit comité autour d'un ultime quiz, pour les grands cette fois, et d'une petite verrée.

Toute l'équipe de la bibliothèque est ravie du succès de ces animations et se réjouit de vous retrouver bientôt pour de nouvelles aventures! ■

Siska Audeoud



Repas des partenaires

Le coutumier repas annuel des partenaires s'est déroulé jeudi 16 février 2023, après une pause due au virus que l'on ne nomme plus.

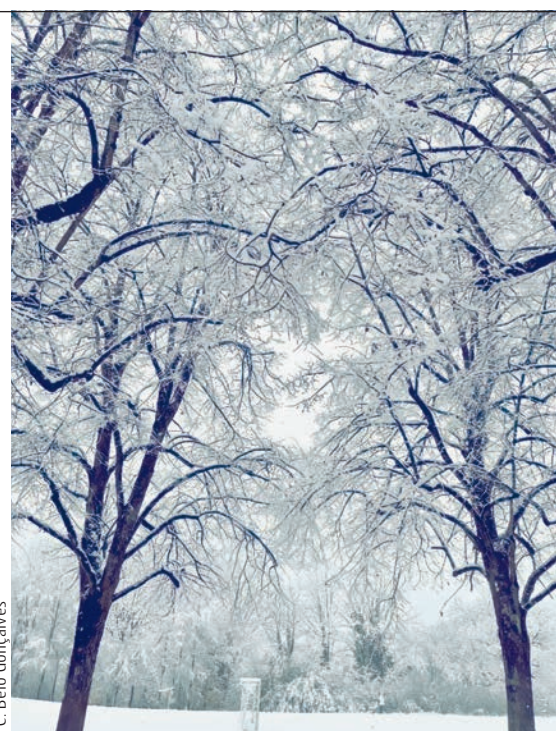
Il a mis à l'honneur toutes les personnes ayant contribué au bien-vivre de notre Commune durant la dernière année. Il a également permis de célébrer la promotion citoyenne de six jeunes Chancynois ayant répondu présent à l'invitation. Tables magnifiquement dressées, plats aussi délicieux les uns que les autres, discussions de fond et rires francs, en somme, tous les ingrédients d'une soirée en semaine qui ne se regrette pas malgré l'inexorable fatigue du lendemain matin.

Notre Maire, Patrick Bouvier, a souligné à travers son discours, l'importance du construire ensemble, du dialogue et de la collaboration entre les acteurs de l'associatif et du politique afin de rendre notre commune vivante, solidaire et respectueuse de l'environnement. Il a exprimé sa reconnaissance à ses collègues, fidèles au poste après des années de services. Il a également transmis

des paroles encourageantes à nos six jeunes quant à l'étape de vie qu'ils franchissent et le monde d'adulte qui s'offre pleinement à eux.

Finalement, le prix du mérite a été décerné à toutes les personnes présentes dans la salle, en guise de félicitations à l'engagement collectif. ■

Aurélié Epiney



Quand la Commune invite ses Aînés...

Que du bonheur de se retrouver entre « jeunes expérimentés » lors de deux repas organisés par nos autorités.



Tout d'abord, le 3 novembre 2022, une délicieuse raclette a fait le bonheur de 56 convives. Une raclette traditionnelle faite devant nous avec l'art et la manière !

Agrémentée de charcuterie, et bien sûr, pour ceux qui le désiraient d'un bon vin de la région ! Dessert et café furent servis et tous, heureux, discutaient de leur vécu. Pour les plus isolés, un bien de se retrouver ainsi.

Ensuite, nous avons eu droit à un délicieux repas de Noël qui a rassemblé 84 personnes le 15 décembre 2022, devant de très jolies tables décorées avec beaucoup de goût. Noël était là, avec des

mets dignes de grands chefs ! Tout cela agrémenté par nos chers petits écoliers venus chanter, nous faisant découvrir plein de nouveaux chants de Noël, remplis d'espoir ! Pour nous, « la jeunesse expérimentée », il est toujours émouvant de voir ces « bizules » en pensant parfois aux nôtres, qui ont été à leur place, il y a longtemps !

Tout cela grâce à nos élus, ainsi qu'à Joëlle et Anouk et aux personnes venues pour préparer ces moments, nous accueillir et nous servir. Merci pour le respect que vous nous témoignez, par vos actes et votre présence. ■

Béatrice Champod



Bienvenue à l'ASC!



De gauche à droite : Luc Fontaine, Josiane Baud, Nadia Arlaud, Béatrice Despland, Béatrice Champod, Françoise Maendly, Ruth Babel, Anne-Marie Pugin, Pierre Meylan et Henri Gautschi.

Le Comité est toujours prêt à accueillir de nouveaux Seniors intéressés à adhérer à l'Association !

La condition d'entrée est d'avoir 58 ans dans l'année.

Inscription auprès de Luc Fontaine, par e-mail : luc.fontaine@bluewin.ch
ou par courrier : chemin des Raclerets 7, 1284 Chancy.



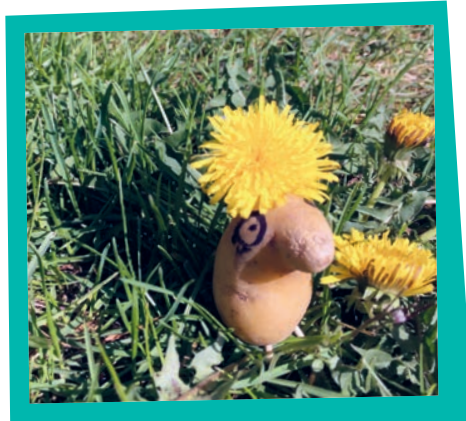
Photos : © P. von Auw



Les *épatantes!* aventures de Monsieur Patate - épisode 5

Résumé des épisodes précédents : Echappé de la poêle à frire, Monsieur Patate cherche un endroit où vivre heureux dans le jardin. Il y découvre tout un sac de princesses Patates et s'apprête à les réveiller, quand le roi la reine et la grand-mère Patates lui conseillent d'aller d'abord se chercher un chapeau convenable...

Pour Blixa et Lula



Monsieur Patate se cherche illico un chapeau. Trop ébouriffé, celui-ci ! La princesse n'aimera pas.



Celui-ci me paraît un peu grand !



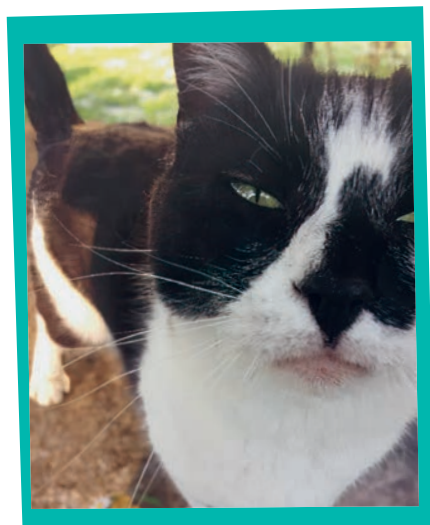
Et celui-là bien trop petit ! On dirait un confetti.



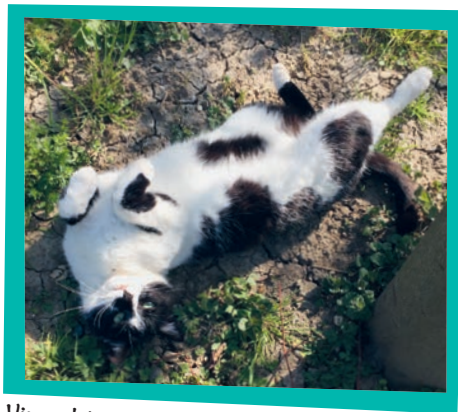
Celui-ci est plutôt joli. Hé, le chat !



Toi, qu'est-ce que tu en dis ? Assez chic pour ma future princesse Patate ?



Mouais ! Enfin, une princesse, ce n'est pas un peu... inutile ?



Viens plutôt te rouler dans l'herbe avec moaaa !



Mais M. Patate, joyeux, n'écoute que son cœur. Il est déjà reparti.

Textes et photos Mireille Calame

Les BrunChancy, c'est vous !

Nous avons vibré au son de musiques du monde, savouré des pains à l'ancienne, admiré des portraits mère-enfants : ils étaient variés et pétillants de vie, les BrunChancy !



Fin octobre, pour la seconde édition de la Fête des Sorcières à Chancy, deux conteuses ont fait frissonner les enfants de plaisir ; l'Ensemble de cuivres de Chancy-Collonges nous a fait cadeau de son superbe concert annuel et l'association Zero Waste nous a donné les bonnes formules pour faire magiquement disparaître quantité de déchets ménagers.

Fin novembre, ambiance musiques du monde. Nous avons esquissé quelques pas de danse, au son d'un saxo et de deux accordéons.

Il était délicieux le BrunChancy du

29 janvier : nous avons goûté des pains à l'ancienne et écouté des histoires osées



de meuniers (voir en p. 9), le tout dans une chaude ambiance de guinguette.

Fin février, nous avons admiré les portraits tendres saisis par l'objectif de Patricia von Auw : mères et enfants captés sur le vif dans le parc communal, pour ce deuxième volet de la série « Les gens d'ici ». Et puisqu'on en parle, c'est l'occasion de vous le redire haut et fort : si nous faisons de notre mieux pour les animer, les BrunChancy avant tout c'est vous ! C'est vous qui à chaque fois apportez un petit quelque chose de bon à boire ou à manger à partager ensemble. C'est vous aussi qui, à travers nos diversifi-



tés, continuez à faire de ce village un lieu vivant, d'échanges et de rires, loin des cités-dortoir ordinaires.

Et puisque les BrunChancy, c'est vous, vos suggestions, critiques ou demandes d'information sur les programmes déjà prévus sont tout à fait les bienvenues, sur place, ou sur notre mail :

archicultures@gmail.com ■

L'équipe des BrunChancy

Qui a dit qu'il n'y avait pas de petits sorciers dans la commune la plus à l'ouest?!?!?

C'est autour du chaudron d'Archi-cultures lors du brunch du 30 octobre que la Jeunesse a eu le sortilège de confectionner deux ateliers pour de jeunes apprentis. Petits et grands ont pu participer à la confection d'une citrouille qui «fout la trouille» et d'un chapeau pour transformer quiconque en crapaud !

Un grand merci à tous pour votre participation nous espérons vous revoir l'année prochaine pour de nouvelles potions ! ■



Jennifer Paracchini

Les transports publics pour se rendre à Chancy

Au milieu du XVII^e, il existait déjà des services par malle-poste transportant des passagers et du courrier dans toute l'Europe. Le développement de la ville de Genève et de sa proche périphérie lié à la révolution industrielle, au début du XIX^e siècle, entraîne, comme pour toutes les agglomérations urbaines qui connaissent une croissance rapide, une demande de moyens de transports publics locaux.

1833 marque l'année du début des transports publics à Genève avec l'ouverture de la première ligne régulière d'omnibus tracté par des chevaux, entre la place Neuve et le rondeau de Carouge. Exploitation routière cadencée à l'heure, bientôt à la demi-heure, les premiers omnibus sont des carriages à quatre places tirés par un ou plusieurs chevaux.

Vu le succès de l'entreprise, des concessions sont demandées et attribuées très vite pour plusieurs lignes couvrant notre région : partant de l'Hôtel des Postes pour se rendre à Lancy, Bernex, Cartigny ou Soral.



Le 19 juin 1862, inauguration de la première ligne de tramway hippomobile entre la place Neuve et le rondeau de Carouge, puis en 1864, cette ligne est prolongée jusqu'à Chêne. Ce tronçon est la ligne actuelle numéro 12 qui est le plus ancien tracé de ligne de tram en Europe. En 1876, ouverture du dépôt de la Cluse avec ses 200 chevaux et 45 voitures. C'est en 1889 que la traction à vapeur fait son apparition.

1889, ARRIVÉE DES MACHINES À VAPEUR

À Genève, un réseau de 72,6 km est construit entre 1889 et 1891, sans opposition notable, par la Société de Chemin de Fer à Voie Étroite (VE). Le coût moyen de construction revient à 82'000 francs par kilomètre de ligne comprenant la voie, le matériel roulant et les dépôts. Un des



La locomotive venant de Bernex se rendant à Chancy à un arrêt avec le chauffeur, le mécanicien au pied de sa machine et le contrôleur devant la voiture avec fourgon auxiliaire et... un passager.

plus grands réseaux d'Europe. Le tram arrive à Bernex le 21 juin 1889. Plusieurs pétitions des villages de la Champagne, région uniquement agricole vivant pratiquement en autarcie, demandent un prolongement jusqu'à Chancy. Malgré le faible rendement de cette future ligne de 10,5 kilomètres depuis Bernex, la compagnie VE décide de se lancer dans cette aventure. Il faut pour chaque tram : un mécanicien, un chauffeur et un contrôleur.

Le 23 juillet 1889, le tram arrive à Laconnex, le 16 août 1890 à Eaumorte, en passant par Cartigny, et enfin le 8 décembre à Chancy.

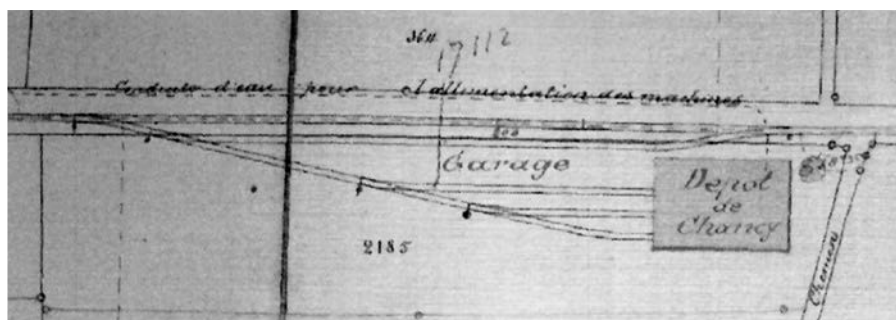
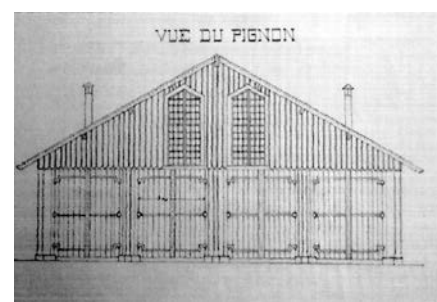
La route de Chancy pratiquement en paliers amorce une descente à la hauteur d'Avusy, une importante descente de 720 mètres avec une pente de 48 o/oo. Pour arriver à Chancy sur une simple voie en

cul-de-sac pour finir au dépôt.

L'avantage de l'arrivée du tram dans notre campagne, c'est le désenclavement, le commerce du lait qui va sur Genève, l'amélioration pour le trafic postal, le transport en petite vitesse (25 km/h) des marchandises via toutes les gares suisses. L'inconvénient avec le tram à vapeur est qu'il fallait de grandes quantités d'eau et de charbon. La population râlait à cause du bruit et de la nuisance des rails sur la voie publique.

Une fumée âcre se dégageait des locomotives, s'ajoutant à celle des cheminées des habitations qui contribuait à noircir les murs des maisons.

Les communes de Cartigny et Laconnex paieront 7'000 francs et Chancy 5'800 francs pour la pose d'une canalisation d'eau destinée à alimenter les locomotives. Pour Genève-Chancy une loco consommait environ 60 kg de houille et 240 litres d'eau déminéralisée pour ne pas entartrer la cuve à vapeur. ►



Plan de l'arrivée des voies du tram au hangar de Chancy.



Le village de Chancy avec le terminus du tram et sa ligne électrique.



Le dépôt de Chancy. Au premier plan, une composition renforcée du dimanche avec deux grandes remorques et deux wagons pour le transport du lait (1920).



Une solide équipe d'agriculteurs vient prêter main-forte au personnel de la CGTE pour permettre le passage, entre Laconnex et Cartigny, du convoi qui se rend à Chancy en 1924.



Une automotrice au terminus de la ligne 15 à Chancy vers 1935.

La ligne 15, Genève-Chancy et retour utilisait une tonne de charbon par jour. À Chancy, la compagnie VE construit un dépôt de 600 m², démesuré pour le service fourni. Ses trois voies permettent de garer de 9 à 12 véhicules, il comprend

En 1893, avec le tram à vapeur, il fallait 1h15 pour rejoindre Chancy depuis Genève. En 1920, avec le tram électrique... 1h14 !

de plus un local pour les marchandises et un dortoir. Il est équipé de fosse à piquer (pour sortir les cendres et les mâchefers). Le hangar situé à l'entrée du village existe toujours et est utilisé actuellement par la voirie et les pompiers.

C'est en 1891 que va naître la C.G.T.E. (Compagnie Genevoise des Tramways Électriques), issue de la fusion de trois compagnies genevoises. À partir de cette date les travaux vont durer deux ans pour électrifier tout le réseau genevois.



Dans les années 50, 7 bus par jour se rendaient à Chancy. Souvent avec une remorque pour la poste.



Depuis quelques années ce sont les bus de la ligne K qui viennent de Genève pour se rendre à Chancy.

Avec l'arrivée du tramway électrique, qui provoquait moins de bruit et de fumée, rien que pour la ligne 15, une tonne de charbon par jour était nécessaire pour alimenter les locomotives.

Les lignes de tramway en campagne n'étaient plus rentables. Très utilisé le dimanche, le tram transportait peu de passagers en semaine, supplanté par l'arrivée de la voiture et du vélo. D'autant plus que la vétusté des rails et des lignes électriques à renouveler coûtait trop cher.

Dès le 1^{er} mars 1938, le tram fut remplacé par le bus, la ligne E: Genève-Bernex-Chancy. Le tram numéro 15 continua à circuler entre Genève et Bernex jusqu'en 1954, puis la ligne numéro 2 jusqu'en 1961. Le choix d'un bus était justifié par sa flexibilité. Il transportait toujours les colis et le courrier dans les postes de campagne. Le 1^{er} janvier 1977, la CGTE devient les TPG Transports Publics Genevois. ■

Henri Gautschi

Sources :

- Toutes les photos proviennent de la collection TPG et de Gilbert Ploujoux.
- Les textes ont été tirés des ouvrages Histoire des transports publics dans le canton de Genève 1 et 2 de Gilbert Ploujoux.

Quinzaine de l'urbanisme : une balançoire à la frontière de Chancy

La quinzaine de l'urbanisme a fêté sa 8^e édition dans le canton de Genève, du 20 septembre au 6 octobre 2022, abordant la thématique suivante : Planète limite : l'urbanisme de la Quinzaine avec les acteurs de demain.

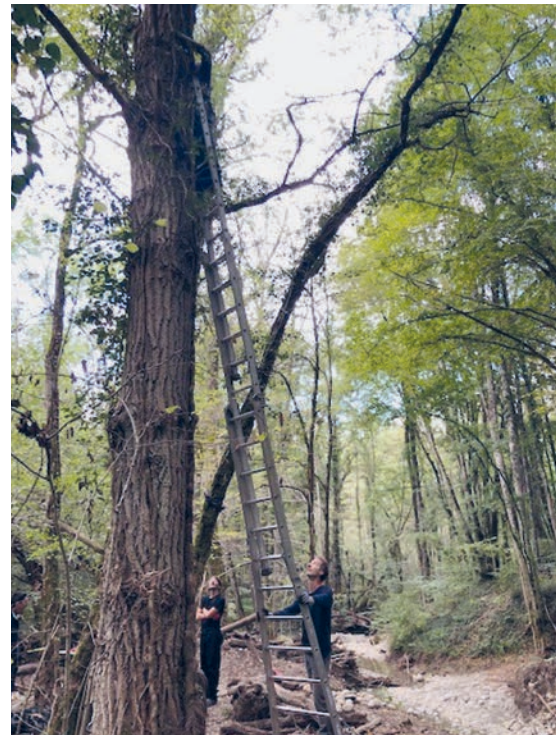
Cette année, l'objectif était d'intégrer le regard neuf des jeunes générations en les impliquant dans les différents projets traitant de l'urbanisme d'aujourd'hui et de demain. Si le pavillon Sicli accueillait le gros des activités de l'événement (tables rondes et conférences), certaines se sont déroulées hors les murs... dont une dans les bois de Chancy !

Le projet en question a trouvé refuge sur le Nant de Vosogne, à la frontière franco-suisse, tout au bout de la route de Vers-Vaux. Durant la journée du 17 septembre 2022, une équipe composée d'adolescents de Pougny, de créateurs des balançoires de Baby-Plage, d'une tisserande et d'architectes a conçu et fabriqué une grande balancelle faite essentiellement de lanières de pneus et de tissu de parapente. Le public était convié à cette journée en forêt, rythmée par les étapes de la construction et bercée par le ruissellement calme du nant.

Vanessa Lacaille, architecte au Laboratoire d'architecture à Genève compte parmi les protagonistes du projet. Elle nous a confié que l'idée d'une balançoire sur une frontière vient d'un concours qu'elle et son collègue Mounir Ayoubdu avaient gagné dans le cadre du Pavillon Suisse à Venise. A partir de ce concept, le projet a grandi peu à peu, à l'instar du tissage de la balançoire, selon Vanessa :

« Tu tires des fils et tu ne sais pas où tu vas arriver ». Ainsi, du choix du lieu avec les jeunes à celui de collaborer avec les professionnels de Baby-Plage en passant par l'idée de tisser la balançoire en question, c'est un vrai travail d'équipe qui a permis l'émulation donnant place au résultat final : une balançoire chargée de symboles, politiques ou ludiques, qui parle d'angles morts mais aussi de lieux non balisés laissant ainsi une liberté d'interprétation sans limites. ■

Aurélie Epiney



Novembre, le mois des déchets

ZERO WASTE
SWITZERLAND

Comptes-rendus des actions menées par les classes de l'école de Chancy dans le but de sensibiliser les élèves aux quantités de déchets non-recyclables générées par les goûters lors des récréations.

LES DÉCHETS

Pendant une semaine, du 7 au 11 novembre, l'école de Chancy a ramassé tous les déchets des récréations dans une seule poubelle, tous les jours le matin et l'après-midi.

Le vendredi 11 novembre après-midi, la classe de Cloé et celle de Cathrine et Sylvie ont analysé et trié tous les déchets de la semaine.

Sylvie a pesé la poubelle qui faisait 7 kg 310. Sachant que la poubelle vide faisait 3 kg 310, le poids total des déchets jetés pendant les récréations était donc de 4 kg.

Puis, nous avons trié les déchets dans les bacs de tri respectifs. Le poids total des déchets non recyclables était de 2 kg 280. Ces déchets sont incinérables.

Cette opération est répétée tout au long du mois de novembre, par des classes différentes, pour analyser les déchets de l'école. ■

Maël et Emma



LE MOIS DES DÉCHETS

Pendant tout le mois de novembre, nous avons mis une poubelle noire au milieu du préau de l'école pour y jeter tous les déchets. Les autres poubelles étaient condamnées.

Chaque nouvelle semaine, un duo de classes participait au projet de l'étude de la poubelle et en était responsable.

À la fin de chaque récréation, trois élèves des classes responsables ramassaient les déchets qui n'étaient pas dans la poubelle noire et qui restaient dans le préau, par terre.

À la fin de chaque semaine, le duo de classes pesait les déchets et les triait.

Voilà les résultats :

- Les classes de Sophie et Corine ont eu un total de 2 kg 620 de déchets pour leur semaine.

- Les classes de Nathalie, Laura et Adrienne ont eu un total de 3 kg 200.
- Notre classe et celle de Cathrine et Sylvie avons récolté un total de 4 kg tout pile de déchets. Une fois les déchets triés, il restait 2 kg 280 de déchets incinérables.
- Les classes de Douchka, Olivia, Céline et Manon étaient le seul trio de classes et ont eu un total de 4 kg 490.

Nous avons fait ce projet pour voir le poids moyen des déchets des élèves pendant les récréations. C'est beaucoup ! Nous allons donc essayer de réduire le nombre de déchets incinérables. ■

Ulysse et Dorian, 8P



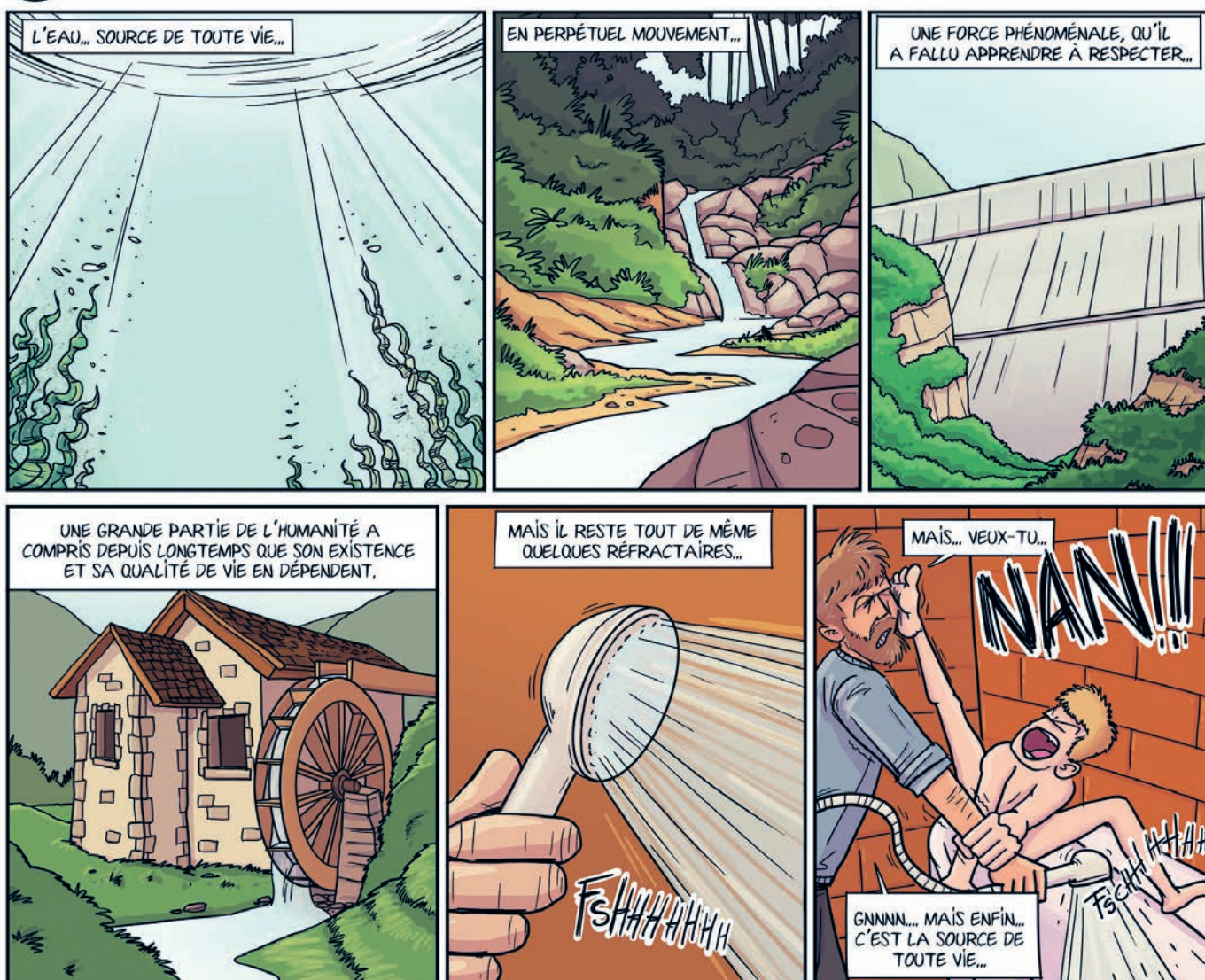
Agenda communal

Mardi 25 avril	Accueil des nouveaux habitants	20 - 23 juillet	Festival Country
Jeudi 27 avril	Conférence sur la non-violence (APE)	Mardi 1 ^{er} Août	Fête nationale
8 - 13 mai	Semaine sans écran (APE)	25 - 27 août	Chancy fait son cinéma
19 - 21 mai	L'esprit de la forêt gagne Chancy!	1 ^{er} - 3 septembre	200 ans des Pompiers
Mercredi 24 mai	Fête des voisins	Dimanche 17 septembre	Vide-grenier
Jeudi 8 juin	Conférence de M. D. Badstuber, garde de l'environnement	Samedi 23 septembre	Journée propreté
Vendredi 30 juin	Promotions	Prochains brunchs Archi-cultures : les dimanches 30 avril, 21 mai, 27 août et 24 septembre	



L'AVIE.COM

Eau de vie



© 2023 B. Dami

Infos utiles

LES CROCOLIONS

Notre jardin d'enfants offre des activités pédagogiques et d'éveil, ainsi que des ateliers créatifs adaptés à l'âge de l'enfant, afin de favoriser sa socialisation et stimuler sa créativité. Nos éducatrices proposent des activités variées telles que : réunions avec les « marionnettes », ateliers cuisine, bricolages, peinture, jardinage, etc. Mais aussi la gymnastique pour tous les enfants, la rythmique pour ceux en âge préscolaire et une sortie mensuelle.

21, chemin de l'Ecole - 1284 Chancy - T. 022 756 42 60

Inscriptions : voir détails sur le site www.crocolions.ch

Contacts : Joëlle Noverraz, Présidente du Comité

Nina Guinand, Educatrice responsable

crocolions@bluewin.ch



LOCAL D'ACCUEIL LIBRE

Local d'accueil libre tous les jeudis de 16h30 à 19h30 pour les 12 à 15 ans. Goûter offert.

Maison des Associations, chemin des Carrés 7

Contact en cas de besoin :

Nihed Tilouche : T. 079 820 65 84



BOUMS ANNIVERSAIRES POUR LES 5 À 15 ANS

L'équipe des TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) du BUPP Rhône-Champagne, propose de vous aider à organiser la boum/disco de votre enfant dans un cadre chaleureux et sympathique, les mercredis de 14h00 à 17h00. L'équipe se met à votre disposition pour la prise en charge de cet événement.

Pour la somme de CHF 150.- sont compris :

- le matériel de sonorisation et l'éclairage,
- les décorations de table (assiettes, gobelets, serviettes, etc.),
- la présence d'un moniteur et de deux aides-moniteurs,
- l'encadrement du groupe d'enfants (15 au maximum).

Le prix ne comprend pas : les boissons, le gâteau et toute autre restauration. Les boums ont lieu à la Maison des Associations. Toute annulation doit être effectuée au plus tard 30 jours avant la date réservée, sans quoi l'intégralité de la somme due sera réclamée.

Renseignements et réservations : Nihed Tilouche :

T. 079 820 65 84 - Joséphine Paris : T. 022 757 67 60

LOCAL DES JEUNES

ou « Le Loxx » pour les initiés...

Le local des jeunes, situé dans les combles de la salle communale, est un lieu de rencontre pour les jeunes âgés de 16 à 20 ans. La Commune a mandaté la FASE (BUPP) pour la gestion du local selon le système dit de « gestion accompagnée » (LGA).

Horaires :

Lundi, mardi et jeudi : 16h00 - 21h00

Mercredi : 12h00 - 22h00 - **Vendredi :** 16h00 - 1h00

Samedi : 12h00 - 1h00 - **Dimanche :** 12h00 - 22h00

Pendant les vacances scolaires, l'horaire débute à 12h00 tous les jours, les heures de fermeture sont identiques. Lors des manifestations communales officielles, le local est fermé.

Contact en cas de besoin : Nihed Tilouche T. 079 820 65 84.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE CHANCY

Envie de vous investir et de partager votre expérience ?

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment ou lors de notre Assemblée Générale qui a lieu en début d'année scolaire.



Cela implique :

- 1 Assemblée Générale
- 4 manifestations par an (~8 activités par an + aide lors des événements communaux).

Contact : Stéphanie Bouvier : info@apechancy.ch

TROC'LIVRES

Vous ne serez plus jamais en panne de livres grâce à cette étagère à livres placée à côté du Proxi !

Mode d'emploi : prenez ce que vous voulez et, de temps en temps, déposez vous aussi un livre, le même ou un autre, à vous de voir !

Le Troc'livres, c'est gratuit, juste pour la beauté du geste, le partage et la saveur des mots.



PAGES FACEBOOK

Officielles :

Commune de Chancy • Solidarité-Entraide Chancy

Ouvertes à tous :

Chancy Infos • Chancy en images • La Taverne de Chancy

Inscrivez-vous, des informations sont publiées régulièrement sur la vie à Chancy et de magnifiques images de notre village et de ses environs vous éblouiront. Aider et être aidé, toutes les informations utiles sur la page d'entraide et de solidarité chancinoise.

PAROISSE PROTESTANTE DE LA CHAMPAGNE

Activités enfance

L'Eveil à la Foi œcuménique est un moment de découverte d'histoire biblique, de musique, d'échange, animé par le pasteur Étienne Jeanneret. Pour les enfants de 4 ans jusqu'en 4P, accompagnés d'un adulte. Six samedis d'octobre 2022 à mai 2023, de 10h à 11h30 à la salle de paroisse de Cartigny.

Des rencontres KT pour découvrir des textes bibliques, discuter, partager, sont proposées pour les enfants de 5P à 8P, une fois par mois durant la pause de midi avec pique-nique, le jeudi à la salle de paroisse de Cartigny (nous contacter en cas de difficultés pour les transports), ou le vendredi à l'école d'Athenaz.

Toutes les dates et autres rencontres sont visibles sur le site :

<https://champagne.epg.ch/>

NOUVEAU !


Du 11 au 14 avril et du 17 au 19 avril 2023
de 14h à 17h30 devant la salle communale de Chancy
Viens à la rencontre de la YoYo Mobile!
Un espace de jeux et d'animation pour enfants de 4 à 12 ans
- accueil libre, gratuit et sans inscription -
goûter offert

les UCG VILLA YO CHANCY
Contact: +41 79 432 60 11
vym@ucg.ch

NOUS RECRUTONS !



PRENEZ PART À NOTRE ÉQUIPE



Vous pourriez être celle ou celui que nous recherchons !

Nous recrutons des Sapeurs-pompiers de 18 à 35 voulant s'intégrer et participer à la vie associative de la Commune de Chancy, en recevant une formation dans les domaines du service d'incendie et de secours.

Vous êtes en pleine forme physique ? Alors n'hésitez plus ! Contactez dès maintenant la Mairie ou téléchargez la demande d'inscription sur le site de la Commune (chancy.ch).

LA PENSÉE DU VENDREDI

La pensée du vendredi est publiée sur le site internet de la Commune : chancy.ch

Pensée du vendredi 24 mars 2023 :

« Un bateau ne coule pas à cause de l'eau autour de lui mais à cause de l'eau qui rentre à l'intérieur. Alors ne laissez pas les événements qui surviennent autour de vous pénétrer votre esprit et vous faire couler. » ■

NOUVEAU !

Permanence sociale à Chancy

En collaboration avec les autorités communales de la Champagne, le Centre d'Action Sociale (CAS) de Bernex a lancé un projet pilote : organiser des permanences sociales dans les 7 communes de la région. Le but est de répondre au problème de l'éloignement géographique entre le CAS, situé à Bernex, et les habitants des communes concernées.

Lors de ces permanences, les personnes habitant la Champagne seront accueillies par des collaborateurs du CAS de Bernex. Ces permanences sont ouvertes aux personnes qui ne reçoivent aucune aide de l'Hospice général. Si la situation peut donner lieu à une aide financière ou à des mesures d'accompagnement, la personne sera orientée vers le CAS de Bernex. Ce dernier prendra alors les mesures nécessaires et assurera le suivi. Le projet a démarré le 23 janvier.

A Chancy, la permanence sociale aura lieu le lundi 19 juin 2023, de 15h à 18h

à la Mairie (salle des commissions), route de Valleiry,
sans rendez-vous.

Autres communes :

Aire-la-Ville : mardi 25 avril, de 15h à 18h

Avusy : vendredi 12 mai, de 15h à 18h

Laconnex : mardi 4 juillet, de 14h à 17h

Plus d'informations :

T. 022 420 39 30 ou cas-bernex@hospicegeneral.ch

Crèche d'Aire-la-Ville

Chemin du Pré-Guillot 1



Est ouverte depuis le 1^{er} février 2022.

Pour tout renseignement : www.aire-la-ville.ch

Réponses du jeu des 8 fontaines des pages 12-13

1=C / 2=G / 3=F / 4=D / 5=H / 6=E / 7=B / 8=A



Association intercommunale pour
l'accueil familial de jour

L'association est soutenue par les communes de Aire-la-Ville,
Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Soral



L'association intercommunale pour l'accueil familial LE COUFFIN est un **relais fiable pour toute personne en recherche d'une solution d'accueil pour son enfant âgé de 0 à 12 ans.**

Avec environ **20 accueillantes familiales** et plus de **40 baby-sitters** dans la région de la Champagne genevoise et de Bernex, le Couffin propose des solutions d'accueil durant la journée, en soirée et le week-end, mais également durant les vacances scolaires pour les enfants habituellement scolarisés.

Les baby-sitters ont tous suivi la formation de la Croix-Rouge, et toutes les accueillantes familiales sont au bénéfice de l'autorisation d'accueil délivrée par le SASAJ (Service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour) cela permet, entre autres, aux parents de déclarer fiscalement les frais de garde.

Nos collaboratrices suivent régulièrement des formations et participent aux accueils collectifs organisés par l'association, ce qui offre à votre enfant un lieu pour découvrir la collectivité.

Nous offrons également un service personnalisé et gratuit à toute personne intéressée à accueillir des enfants à son domicile.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre coordinatrice qui se fera un plaisir de vous renseigner.

lecouffin.ch

022 756 09 91 ou sylvie.eggist@lecouffin.ch

Coordonnées des principaux services et associations

MAIRIE DE CHANCY

4, route de Valleiry - T. 022 756 90 50 - F. 022 756 90 55

info@chancy.ch - chancy.ch

Joëlle Noverraz et Anouk Spencer

Lundi: 15h30 - 18h30 **Mercredi:** 10h00 - 12h00

Jeudi: 17h00 - 19h00 ou sur rendez-vous

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Gianluca Delmano, Responsable technique: T. 022 756 90 57

Christophe Egenter et Frédéric Gunter: T. 022 756 90 50

ETAT CIVIL POUR LA CHAMPAGNE

Etat civil de Bernex, Mairie de Bernex: T. 022 850 92 30

ECOLE

Roland Jost, Directeur: T. 022 756 42 63

BIBLIOTHÈQUE

81, route de Bellegarde - T. 022 756 07 80

Mercredi: 16h00 - 18h00 - **Vendredi:** 16h00 - 19h00

Un samedi par mois: 10h00 - 12h00

SERVICE DU FEU 118

Compagnie des sapeurs-pompiers de Chancy

Cdt: Gérard Gallay

AGENCE POSTALE DE LA CHAMPAGNE

L'Epice rit

50, av. de Gennecy - 1237 Avully - T. 022 756 06 05

Mardi à vendredi: 7h00 - 19h00

Samedi, dimanche et jours fériés: 7h00 - 13h00

CAS - CENTRE D'ACTION SOCIALE DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

313, route de Bernex - T. 022 420 39 30

IMAD - CENTRE DE MAINTIEN À DOMICILE

98, route de Chancy - T. 022 420 20 14

Consultations parents-enfants à Bernex: mardi: 15h00 - 17h00

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Association Archi-cultures: archicultures@gmail.com

Ensemble de cuivres Chancy-Collonges

Jean-Claude Gallay, Président: T. 022 756 21 39

Cours de solfège débutants et de musique instruments:

Laetitia Gallay, Présidente: T. 022 756 21 39

La Chancylenne (musique et théâtre):

Joëlle Guichon, Présidente: T. 022 756 11 32

ASSOCIATIONS SOCIALES

Association des Parents d'Elèves (APE):

Patrick Andrey, Président: patrick.andrey@bluewin.ch

Le Couffin: T. 022 756 09 91 - sylvie.eggist@lecouffin.ch

Les Crocolions: Nina Guinand, Responsable: T. 022 756 42 60
crocolions@bluewin.ch

Activités parascolaires GIAP: T. 079 909 51 53 (répondeur)

FASe Locaux pour les jeunes 12-15 ans et 16-20 ans

Nihed Tilouche: T. 079 820 65 84

Restaurant scolaire de Chancy: s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers: Maude Hoffmann, Présidente:

maudekwanita@icloud.com

BalkaFesti: Pierre Kaech, Président: T. 079 447 54 08

balkafesti@gmail.com

Jeunesse de Chancy: Maxime Schopfer, Président: T. 079 728 05 57

Seniors Chancy: Pierre Meylan, Président: T. 079 333 40 45

ASSOCIATIONS SPORTIVES

Groupement sportif de Chancy:

Anne-Lise Ingrosso, Présidente: anne-lise.ingrosso@bluewin.ch

Opikanoa - Les canoës du Rhône: www.opikanoa.ch

NUMÉROS D'URGENCE

117 Police

144 Ambulances /

Urgences graves

145 Centre antipoison

118 Feu

143 La Main tendue

147 Aide téléphonique pour
les enfants et les jeunes

DÉCHETS MÉNAGERS

Gardez vos bonnes habitudes de tri



Les sacs poubelles se déposent dans les conteneurs, pas à côté.



Les déchets se déposent dans les bennes prévues à cet effet, pas à côté.



Les masques, gants et mouchoirs se jettent à la poubelle à la maison, pas dans la rue.

Adoptez les gestes civiques



Gardez la distance dans les points de collecte.



Lavez-vous soigneusement les mains en rentrant chez vous.



Pensez à ceux qui collectent nos déchets: remercions-les chaleureusement.

Des questions sur les déchets ? Info-service 022 546 76 00